



# Le Choix

Citoyens pour  
une mort choisie

## REVUE DE PRESSE DE MAI 2026

Nous avons fait le choix de ne pas reproduire l'intégralité des articles qui sont librement accessibles sur Internet mais de pointer vers leur version en ligne pour vous en permettre la lecture. D'autres articles ne sont accessibles que pour les abonnés : nous vous en proposons des extraits ou des résumés.

Vous trouverez également sur le site de l'association, des actualités culturelles (livres, films et spectacles) sur nos thématiques (<https://choisirmafindevie.org/actualites-culturelles/>).

Cette revue de presse est issue d'une veille quotidienne des médias français et internationaux réalisée par Nathalie Andrews et Sylvie Dalbin

### Sommaire

<b>FRANCE</b> .....	<b>2</b>	04 MAI – LAW & LIBERTY.....	23
<b>*** LES AVANCEES DE LA LOI ***</b> .....	<b>2</b>	03 MAI – PARLONS POLITIQUE.....	24
30 MAI – LA TRIBUNE.....	2	30 AVRIL- GLOBO.....	24
27 MAI – AFP / LCP.....	3	<b>OPPOSANTS</b> .....	<b>25</b>
27 MAI - AFP / FRANCE INFO (Soins palliatifs).....	3	27 MAI – LE FIGARO.....	25
20 MAI – FRANCE INFO (calendrier).....	4	26 MAI – LE FIGARO.....	25
13 MAI – LIBERATION (réferendum + CMP).....	5	26 MAI – OUEST-FRANCE.....	25
12 MAI – PUBLIC SENAT (article 4 supprimé).....	9	24 MAI – LE FIGARO.....	26
11 MAI – BASTA.....	11	22 MAI – LE FIGARO.....	26
11 MAI – MEDIAPART.....	12	20 MAI – LA VIE ECONOMIQUE.....	26
10 MAI – LE PARISIEN.....	12	20 MAI – LE JDD.....	27
04 MAI – VALEURS ACTUELLES.....	13	19 MAI – VILLAGE DE LA JUSTICE.....	27
03 MAI – LE JDD.....	13	18 MAI – LE JDD.....	27
		14 MAI – OUEST-FRANCE.....	27
<b>*** AUTRES ACTUALITES ***</b> .....	<b>14</b>	13 MAI – LA CROIX.....	28
30 MAI – L'EST REPUBLICAIN.....	14	13 MAI – LE FIGARO.....	28
25 MAI – FEMMES ACTUELLES.....	14	12 MAI – RCF.....	28
22 MAI – LE COURRIER.....	15	12 MAI – LE FIGARO.....	28
23 MAI - CMEL.....	15	11 MAI – LE JDD.....	29
19 MAI – LE FIGARO.....	15	10 MAI – LE FIGARO.....	29
18 MAI - PALLIATIVE MEDICINE IN PRACTICE.....	15	10 MAI – LA CROIX.....	29
19 MAI – LE MONDE.....	16	07 MAI – LA CROIX.....	29
15 MAI – LA CROIX.....	16	08 MAI – LYON CAPITALE.....	30
16 MAI – FRANCE INFO.....	18	07 MAI – LA VIE.....	30
15 MAI – CHOISIR MA FIN DE VIE.....	18	<b>A L'INTERNATIONAL</b> .....	<b>31</b>
14 MAI – FRANCE INFO.....	18	AUSTRALIE.....	31
12 MAI – LE CHOIX.....	18	BELGIQUE.....	32
12 MAI – LE MEDIA TV.....	19	CANADA.....	33
11 MAI – LA CROIX.....	19	COLOMBIE.....	39
11 MAI – BLOGS.MEDIAPART.....	19	EQUATEUR.....	39
11 MAI – FRANCE INFO.....	20	PAYS-BAS.....	40
08 MAI – SENIOR-LIBRE.....	20	SUISSE.....	40
07 MAI - LIBERATION.....	21	ROYAUME-UNI.....	41
05 MAI - Psychoanalytic Psychotherapy.....	22	URUGUAY.....	43
05 MAI – CHOISIR MA FIN DE VIE.....	23	USA.....	44
04 MAI – LA CROIX.....	23		

## FRANCE

### \*\*\* LES AVANCEES DE LA LOI \*\*\*

**Rappel** : La loi sur la fin de vie, ralentie par la dissolution de l'assemblée en 2024, a repris son long chemin parlementaire en **mars 2025**.

**Droit à l'aide à mourir - Dossier législatif** - <https://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl24-661.html>

>Le 2 mai 2025, la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale a voté les deux textes de loi. Ces 2 textes ont été **débattus au Parlement** à partir du 12 mai **et votés le 27 mai 2025**.

>Le parcours parlementaire s'est poursuivi au **Sénat** au sein de la Commission des affaires sociales du Sénat dès juillet 2025. Mais le changement de gouvernement a de nouveau ralenti le processus. Après avoir évoqué la date du 20 Octobre 2025, le débat au **Sénat a été** reporté au **20 janvier 2026 pour un vote au 28 janvier – le texte a été fortement remanié puis ... rejeté**.

>Le débat a repris à l'Assemblée nationale en février 2026 en s'appuyant sur le texte voté en mai 2025. Un nouveau texte a été **voté le 25 Février 2026**.

>Prévu initialement en 2ème lecture au **Sénat** les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 avril 2026, ce texte n°109 a été débattu et **rejeté** par le Sénat le **12 mai 2026**.

> Une Commission mixte paritaire (CMP), réunie le mardi 2 juin 2026, n'a pu parvenir à élaborer un texte commun sur les dispositions restant en discussion. (désaccord)

> Au 3 juin 2026, le texte n° 2773 du 12 mai 2026 est transmis à l'Assemblée nationale le 3 juin 2026.

[https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/l17b2773\\_proposition-loi#](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/l17b2773_proposition-loi#)

### **Soins palliatifs**

-Dossier législatif - <https://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl24-662.html>

- Le **Texte** n° 108 (2025-2026) a été adopté définitivement par le Sénat le 11 mai 2026 et la loi a été promulguée et publiée le 27 mai 2026 -

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2026/5/26/2026-404/jo/texte>

## **30 MAI – LA TRIBUNE**

### **Aide à mourir : le gouvernement fait un geste avec un amendement pour supprimer le délit d'entrave et d'incitation**

URL:<https://www.latribune.fr/article/la-tribune-dimanche/politique/7875401343632714/aide-a-mourir-le-gouvernement-fait-un-geste-avec-un-amendement-pour-supprimer-le-delit-dentrave-et-dincitation>

(Extraits – article en libre accès) Après l'échec prévisible de la commission mixte paritaire mardi, une troisième lecture du texte aura lieu autour du 22 juin à l'Assemblée, avec une initiative du gouvernement.[...] Sauf surprise, la proposition de loi instaurant un droit à mourir sera adoptée vers la mi-juillet.[...]

Lors de la prochaine lecture à l'Assemblée nationale de la proposition de loi déposée par l'ancien député MoDem Olivier Falorni, l'exécutif va néanmoins faire une ouverture importante. Selon les informations de La Tribune Dimanche, le gouvernement présentera un amendement afin de dépenaliser le texte et d'y supprimer les délits d'entrave et d'incitation qu'il contient.

Le délit d'entrave avait été introduit en mai 2025 par les députés lors de la première

lecture de la proposition de loi. Calqué sur celui concernant l'interruption volontaire de grossesse, il prévoyait une peine de deux ans de prison et 30.000 euros d'amende en cas de perturbation de « l'accès » aux lieux où est pratiquée l'aide à mourir, « en exerçant des pressions morales ou psychologiques », « en formulant des menaces ou en se livrant à tout acte d'intimidation » à l'égard des patients ou des professionnels de santé. À l'époque, son adoption, appuyée par la ministre de la Santé d'alors, Catherine Vautrin, avait suscité de vives protestations dans les rangs Les Républicains (LR) et Rassemblement national.

## **27 MAI – AFP / LCP**

### **Députés et sénateurs tenteront de s'accorder le 2 juin sur l'aide à mourir**

URL:<https://lcp.fr/actualites/fin-de-vie-deputes-et-senateurs-tenteront-de-s-accorder-le-2-juin-sur-l-aide-a-mourir>

(Extraits – article en libre accès) [...] Ce sera le mardi 2 juin, à 14h15. Une commission mixte paritaire (le nom donnée à l'instance de conciliation entre les deux Chambres du Parlement) réunissant sept députés et sept sénateurs tentera de s'accorder sur un texte commun, après le rejet du texte sur l'aide à mourir en deuxième lecture au Sénat. [...] Cette réunion a peu de chances d'aboutir à un accord, mais il s'agit d'une étape importante, car à l'issue de celle-ci le gouvernement pourra demander aux deux Chambres de se prononcer sur le texte en nouvelle lecture – programmé a priori la semaine du 22 juin à l'Assemblée nationale –, puis donner le dernier mot aux *députés* ; ce que le président des Républicains et sénateur, Bruno Retailleau, a dénoncé par avance comme un "coup de force".

En remplacement d'Olivier Falorni (Les Démocrates) élu maire de La Rochelle (Charente-Maritime) en mars, c'est Philippe Vigier (Les Démocrates) qui a été désigné, ce mercredi 27 mai, rapporteur général sur la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir, par la commission des affaires sociales. [...] Au près de l'AFP, Philippe Vigier a affirmé qu'il serait "dans la droite ligne" des arbitrages de son prédécesseur et des votes de l'Assemblée nationale, et a estimé "important" d'aller "au bout" de l'engagement pris par le président de la République de faire aboutir le texte.[...]

### **AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET**

#### **28 MAI – GENETHIQUE**

##### **« Aide à mourir » : la commission mixte paritaire se réunira le 2 juin - Gèneétique**

URL:<https://genethique.org/aide-a-mourir-la-commission-mixte-paritaire-se-reunira-le-2-juin/>

[...] Par la convocation de la commission mixte paritaire, l'Exécutif prouve qu'il ne renonce pas à son calendrier, entendant faire adopter le texte avant l'été. La HAS s'est d'ailleurs déjà mise au travail et la présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, met toute son énergie dans la bataille. [...]

## **27 MAI - AFP / FRANCE INFO (Soins palliatifs)**

### **La loi fin de vie pour améliorer l'accès aux soins palliatifs est promulguée**

URL:[https://www.franceinfo.fr/societe/euthanasie/la-loi-fin-de-vie-pour-ameliorer-l-acces-aux-soins-palliatifs-est-promulguee\\_8031410.html](https://www.franceinfo.fr/societe/euthanasie/la-loi-fin-de-vie-pour-ameliorer-l-acces-aux-soins-palliatifs-est-promulguee_8031410.html)

(Extraits – article en libre accès) La proposition de loi "visant à garantir l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs" a été promulguée par Emmanuel Macron, mercredi 27 mai. Il s'agit du volet le plus consensuel de la réforme de la fin de vie. [...] Il acte la création de maisons d'accompagnement et de soins palliatifs, intermédiaires entre le domicile et l'hôpital où les patients pourront avoir accès à la sédation profonde et continue.

Un temps évoquée lors des débats parlementaires, la création d'un "droit opposable" à des soins palliatifs a finalement été retirée du texte final. Ses adversaires invoquaient les risques de contentieux qu'il entraînerait.

La proposition de loi redéfinit par ailleurs la notion même de soins palliatifs en l'élargissant notamment à "l'accompagnement" des personnes en souffrance "de tout âge", et "en particulier" de celles "approchant de la fin de leur vie". Elle consacre dans la loi l'existence d'une "stratégie nationale pluriannuelle" des soins palliatifs, déjà lancée par le gouvernement et dotée de plus d'un milliard d'euros sur dix ans. [...]

### **AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET**

#### **>27 MAI – LE QUOTIDIEN DU MEDECIN**

##### **Soins palliatifs : la loi visant un meilleur accompagnement publiée au JO**

URL : <https://www.lequotidiendumedecin.fr/sante-societe/ethique/soins-palliatifs-la-loi-visant-un-meilleur-accompagnement-publiee-au-jo>

(Extraits – article en libre accès) [...] La loi ainsi promulguée consacre l'existence de la stratégie nationale pluriannuelle des soins palliatifs, déjà lancée en 2024 par le gouvernement et dotée de plus d'un milliard d'euros sur dix ans. Les crédits alloués aux mesures nouvelles figurent noir sur blanc au JO, avec la possibilité d'être réévalués.

Le Sénat avait insisté sur l'importance du respect des engagements budgétaires pris par le gouvernement. Ils doivent notamment servir à la structuration d'une filière universitaire dédiée à l'accompagnement et aux soins palliatifs et à la création d'un diplôme d'études spécialisées en médecine palliative, en accompagnement et en soins palliatifs. Tous les professionnels de santé, les professionnels du secteur médico-social et les professionnels travaillant dans le champ de la santé mentale doivent désormais recevoir au cours de leur formation initiale et de leur formation continue, un enseignement spécifique sur l'accompagnement et les soins palliatifs.[...].

#### **>12 MAI – LE QUOTIDIEN DU MEDECIN**

##### **Soins palliatifs et d'accompagnement : ce que prévoit la loi définitivement adoptée par le Parlement**

URL : <https://www.lequotidiendumedecin.fr/sante-societe/ethique/soins-palliatifs-et-daccompagnement-ce-que-prevoit-la-loi-definitivement-adoptee-par-le-parlement>

(Extrait – article en libre accès) Par un ultime vote du Sénat le 11 mai, le Parlement a définitivement adopté la proposition de loi renforçant l'accès aux soins palliatifs. Elle redéfinit les soins palliatifs et acte la création des maisons d'accompagnement.

*Une redéfinition des soins palliatifs [...] - Une formation pour les professionnels de santé et de santé mentale* - La loi précise que les professionnels de santé, les professionnels du secteur médico-social et les professionnels travaillant dans le champ de la santé mentale doivent recevoir au cours de leur formation initiale et de leur formation continue, un enseignement spécifique sur l'accompagnement et les soins palliatifs. - *Enfin, le texte acte la création de maisons d'accompagnement et de soins palliatifs*, intermédiaires entre le domicile et l'hôpital [...].

### **20 MAI – FRANCE INFO (calendrier)**

#### **Aide à mourir : Yaël Braun-Pivet espère un texte "pleinement applicable" d'ici "la fin de l'année"**

URL : [https://www.franceinfo.fr/societe/euthanasie/aide-a-mourir-yael-braun-pivet-espere-un-texte-pleinement-applicable-d-ici-la-fin-de-l-annee\\_8015972.html](https://www.franceinfo.fr/societe/euthanasie/aide-a-mourir-yael-braun-pivet-espere-un-texte-pleinement-applicable-d-ici-la-fin-de-l-annee_8015972.html)

(Extraits – article en libre accès) La présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, espère un texte sur l'aide à mourir "pleinement applicable "d'ici" la fin de l'année", après une adoption "de façon définitive avant la trêve estivale" à l'Assemblée nationale, au mois de juillet. Invitée mercredi 20 mai sur France Inter, Yaël Braun-Pivet a défendu la mise en place de ce qu'elle considère être un de ses "combats majeurs en tant que femme politique". [...]

Après deux lectures dans chaque chambre, la procédure parlementaire habituelle prévoit la convocation par le gouvernement d'une commission mixte paritaire (CMP) mais au vu des divergences entre les deux chambres, l'échec semble assuré. Le texte devra alors

retourner à l'Assemblée en "nouvelle lecture", puis au Sénat. Et ce n'est qu'à ce moment-là que le gouvernement pourra donner le dernier mot aux députés.

## **AUTRE ARTICLE SUR CE SUJET**

### **19 MAI – AFP / GENETHIQUE (calendrier)**

#### **« Aide à mourir » : le gouvernement maintient son calendrier**

URL: <https://genethique.org/aide-a-mourir-le-gouvernement-maintient-son-calendrier/>

(Extraits – article en libre accès) « *Finir avant l'été.* » [...] L'Exécutif souhaite en effet « inscrire prioritairement » plusieurs textes à l'agenda des députés au mois de juin et de juillet, et l'« aide à mourir » en fait partie. Elle est affichée comme le deuxième sujet, après le projet de loi constitutionnel sur la Corse, et avant le projet de loi sur la justice criminelle, le projet de loi Ripost sur l'ordre public et celui sur la protection de l'enfance « sous réserve de son dépôt ». *Complément du 19/05/2026* : La convocation d'une commission mixte paritaire sur le texte relatif à l'« aide à mourir » est confirmée. Le calendrier et la composition de la commission n'ont pas encore été précisés.

### **13 MAI – LIBERATION (réferendum + CMP)**

#### **Sur la fin de vie, le bras de fer entre la droite sénatoriale et le gouvernement**

URL: [https://www.liberation.fr/politique/sur-la-fin-de-vie-le-bras-de-fer-entre-la-droite-senatoriale-et-le-gouvernement-20260514\\_N4RRUAOELFCHBEVVZHF25OOPNA/](https://www.liberation.fr/politique/sur-la-fin-de-vie-le-bras-de-fer-entre-la-droite-senatoriale-et-le-gouvernement-20260514_N4RRUAOELFCHBEVVZHF25OOPNA/)

(Extraits – article en libre accès) Vingt-quatre heures après avoir rejeté pour la deuxième fois l'ensemble de la proposition de loi créant un droit à mourir, les sénateurs LR sont à la manœuvre pour réclamer un référendum sur le sujet. Le sénateur de Paris Francis Szpiner (Les Républicains) a déposé mercredi 13 mai une proposition de loi visant à lancer un référendum d'initiative partagé (RIP). Intégré à la Constitution depuis 2008, cet outil permet aux parlementaires, avec le soutien d'un certain nombre de citoyens, de soumettre au référendum un sujet relevant de l'article 11 de la Constitution. A savoir l'organisation des pouvoirs publics, les réformes relatives à la politique économique, sociale ou environnementale de la nation et aux services publics qui y concourent.[...]

**Procédure longue et incertaine** - Opposé au texte, Bruno Retailleau a estimé que donner le dernier mot aux députés serait un « *passage en force* ». « *Ce n'est pas vrai de dire que c'est précipité*, rétorque une conseillère de l'exécutif. *Il y a quand même eu des heures et des heures de débat.* » L'ex-ministre de l'Intérieur, en lice pour la présidentielle, argue, lui, qu'il revient aux Français de « *trancher cette question anthropologique très grave* ». [...]

La procédure du RIP est longue et incertaine. Le texte la portant doit en premier lieu être signé par au moins un cinquième des parlementaires, soit 185 sur 925 (577 députés et 348 sénateurs). Le sénateur Francis Szpiner revendiquait mercredi 201 signatures de parlementaires. A la date du dépôt du texte dans l'une des chambres du Parlement, le Conseil constitutionnel dispose d'un mois pour juger de sa conformité. Il doit ensuite être signé par au moins 10 % des électeurs inscrits sur les listes électorales soit, 4,8 millions de signatures. Si ce seuil est franchi, la proposition de loi est adressée au Parlement pour être examinée. A défaut d'un examen à l'Assemblée et au Sénat dans un délai de six mois, le président de la République est tenu de soumettre le texte au référendum. La première étape, le recueil des signatures, n'a jamais été franchie depuis l'instauration du RIP en 2008.

**Une sphère médiatique conservatrice** -- Qu'importe la complexité de la procédure : sur la fin de vie, la droite et l'extrême droite mènent l'offensive médiatique depuis plusieurs années et croient pouvoir mobiliser largement contre ce qu'elles nomment « *l'euthanasie* ». [...]. Les détracteurs du texte peuvent s'appuyer sur une sphère médiatique conservatrice déjà en campagne contre le projet d'une aide à mourir. Sur le plateau de CNews, défilent depuis des mois prêtres, journalistes et militants opposés au texte. [...] La galaxie « *pro-vie* », elle, est déjà en ordre de marche. « *Si le calendrier parlementaire se resserre, le débat, loin d'être terminé, s'intensifie* », prévenaient début

mai cinq associations, dont la Fondation Lejeune.

Le gouvernement, de son côté, n'a pas encore précisé s'il convoquerait une commission mixte paritaire. Vu les divergences entre les deux chambres, celle-ci n'a aucune chance d'aboutir à un compromis. Une certitude : la procédure du RIP n'interrompt en rien l'examen parlementaire du texte. [...]

## **AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET**

### **>11 MAI – AFP / LE MONDE**

#### **Fin de vie : le Parlement adopte définitivement un texte renforçant l'accès aux soins palliatifs**

URL : [https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/05/11/fin-de-vie-le-parlement-adopte-definitivement-un-texte-renforçant-l-acces-aux-soins-palliatifs\\_6688114\\_3225.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/05/11/fin-de-vie-le-parlement-adopte-definitivement-un-texte-renforçant-l-acces-aux-soins-palliatifs_6688114_3225.html)

(Extrait – article en libre accès) Le Sénat examine pour la deuxième fois ce texte sensible, et avec 700 amendements déposés, la possibilité d'un nouveau blocage est sérieuse. Cela pourrait pousser l'exécutif à donner le dernier mot à l'Assemblée nationale, favorable à la réforme. [...] *Un texte alternatif drastiquement resserré* [...] - *Le Sénat doit « enrichir le débat »* [...] Cette version, critiquée par la gauche et l'auteur du texte, Olivier Falorni, est bien plus restreinte que celle des députés, qui concernerait les patients en « phase avancée » ou « terminale », ce qui convient au gouvernement. « *Le Sénat se doit de porter une voix sur ce texte et enrichir le débat* », insiste Christine Bonfanti-Dossat [...]

### **>11 MAI - EUROPE1**

#### **Un projet de loi qui continue de diviser les sénateurs alors que le texte est de nouveau examiné**

URL : <https://www.europe1.fr/politique/aide-a-mourir-un-projet-de-loi-qui-continue-de-diviser-les-senateurs-alors-que-le-texte-est-de-nouveau-examine-933332> (article réservé aux abonnés)

### **>11 MAI – LE FIGARO**

#### **Loi fin de vie : de nouvelles hostilités attendues au Sénat**

URL : <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/loi-fin-de-vie-de-nouvelles-hostilites-attendues-au-senat-20260511>

(Extrait – article réservé aux abonnés) De retour en seconde lecture ce lundi, le texte fait l'objet de près de 700 amendements, pour la plupart émanant des élus de la droite et du centre, défavorables à l'aide à mourir.[...]

Pour les opposants à l'aide à mourir, il s'agit d'envoyer un signal politique à Emmanuel Macron. Le chef de l'État avait évoqué la possibilité de consulter les Français sur le délicat sujet de l'aide à mourir, notamment en cas d'enlèvement au Parlement. « C'est un tel bouleversement que cela paraît légitime que la population en décide », appuie la sénatrice LR Muriel Jourda, présidente de la commission des lois, qui se dit « profondément choquée par la rapidité de la navette » sur ce sujet. [...] Les mêmes causes vont-elles produire les mêmes effets ? Malgré le mois de réflexion supplémentaire qui a été accordé aux sénateurs, aucune autre solution d'accord n'a émergé. [...]

### **>12 MAI – LA CROIX**

#### **Aide à mourir : quelle suite après le rejet du texte de loi par le Sénat ?**

URL : <https://www.la-croix.com/societe/aide-a-mourir-quelle-suite-apres-le-rejet-du-texte-de-loi-par-le-senat-20260512>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] « La Constitution indique la marche à suivre », [...] le premier ministre peut provoquer la réunion d'une commission mixte paritaire. » [...] Et si le Sénat vote contre le texte une troisième fois ? « Alors le gouvernement peut décider de donner le dernier mot à l'Assemblée qui effectuera, cette fois, une lecture définitive, autrement dit un examen sans possibilité d'amendements, avant le vote final consacrant, ou non, son adoption », conclut le constitutionnaliste. Compte tenu d'un agenda parlementaire déjà passablement chargé, cette procédure doit

être engagée sans tarder si l'exécutif veut voir le texte adopté « avant l'été » comme le président de la République en a émis le souhait, Emmanuel Macron tenant cette réforme sociétale comme une des priorités de la fin de son second quinquennat.

### **>12 MAI – LE FIGARO**

#### **Divisés sur l'aide à mourir, les sénateurs votent les soins palliatifs**

URL: <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/fin-de-vie-le-parlement-vote-definitivement-l-adoption-d-un-texte-renforçant-l-acces-aux-soins-palliatifs-20260511>

(Extrait – article en libre accès) [...] Dans ce contexte tendu, la solution de compromis proposée par les corapporteurs LR - un « dispositif d'assistance médicale à mourir » pour des patients en fin de vie, avec un pronostic vital engagé à court terme - ne semble pas plus susceptible d'être adoptée en deuxième lecture qu'en première. « Si le Sénat se retire du débat, c'est la version de l'Assemblée nationale qui s'imposera. La plus large. La plus floue. La plus dangereuse. Notre abstention de principe deviendrait, par défaut, un consentement à ce que nous combattons », a interpellé l'autre rapporteur LR du texte, Christine Bonfanti-Dossat. En séance, Camille Galliard-Minier a laissé entrevoir des concessions possibles du côté du gouvernement.[...]

Malgré son « désaccord » sur le texte de la commission des affaires sociales du Sénat, la ministre a laissé entendre qu'il existait « plus de convergences qu'on peut le supposer » entre cette version du texte et celle de l'Assemblée nationale. Comme une tentative de conciliation entre les deux chambres avant que le gouvernement ne convoque une commission mixte paritaire (CMP) et avant la reprise des débats en juin au Palais Bourbon.

### **>13 MAI – AFP / TV5 MONDE**

#### **Aide à mourir: la réforme de la fin de vie va-t-elle enfin aboutir ?**

URL: <https://information.tv5monde.com/science/aide-mourir-la-reforme-de-la-fin-de-vie-va-t-elle-enfin-aboutir-2821389>

(Extraits – article en libre accès) [...] A ce stade, le gouvernement n'a pas confirmé son intention de convoquer rapidement la CMP, se contentant d'afficher comme objectif une adoption définitive avant la suspension estivale des travaux parlementaires, autour de la mi-juillet. Est-ce tenable ? [...] Beaucoup redoutent qu'il soit difficile à la rentrée de faire aboutir le texte, avec les débats budgétaires et la campagne présidentielle.

Un référendum est-il possible ? [...] Emmanuel Macron lui-même avait envisagé cette hypothèse en 2025, se disant prêt à l'étudier "avec beaucoup de précaution" et seulement dans le cas d'un "enlèvement" au Parlement, une condition qui ne semble pas validée à ce stade car la "navette" parlementaire peut continuer.[...]

### **>13 MAI – NICE MATIN**

#### **Fin de vie : rejetée deux fois au Sénat, la réforme peut-elle encore aboutir avant l'été ?**

URL: <https://www.nicematin.com/societe/fin-de-vie-rejetee-deux-fois-au-senat-la-reforme-peut-elle-encore-aboutir-avant-l-ete-10680421>

(Extrait – article en libre accès) Quelle suite ? La procédure prévoit désormais une commission mixte paritaire (CMP) - réunion de conciliation entre les deux chambres. Mais au vu des divergences, son échec semble assuré. Le texte devra alors retourner à l'Assemblée en « nouvelle lecture », puis au Sénat, avant que le gouvernement puisse donner le dernier mot aux députés. Le gouvernement vise une adoption avant la mi-juillet [...].

### **>13 MAI – EUROPE 1**

#### **Aide à mourir : vers une commission mixte paritaire après le blocage au Sénat**

URL: <https://www.europe1.fr/politique/aide-a-mourir-vers-une-commission-mixte-paritaire-apres-le-blocage-au-senat-93420> (article en libre accès)

### **>14 MAI – LE PARISIEN**

#### **Fin de vie : l'aide active à mourir peut-elle vraiment être adoptée avant l'été ?**

URL: <https://www.leparisien.fr/politique/fin-de-vie-laide-active-a-mourir-peut-elle-etre-adoptee-avant-le-14-05-2026-H2RL4SNDWRBKFOGUO7UYGUHYRU.php>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Les sénateurs ont de nouveau rejeté en seconde lecture la proposition de loi consacrant ce droit nouveau. [...] Conséquence : la chambre haute, comme le craignaient des sénateurs membres de la majorité LR et de ses alliés avant l'examen du texte, se retrouve en quelque sorte quasiment « effacée » (elle ne pèsera pas sur le destin final du texte).

#### >15 MAI – FRANCE INFO

##### **"Ce type de sujet n'est absolument pas adapté pour un référendum où on répond 'oui', 'non'", juge Agnès Buzyn, ex-ministre de la Santé**

URL: [https://www.franceinfo.fr/replay-magazine/franceinfo/l-invite-politique/l-invite-politique-du-vendredi-15-mai-2026\\_7963265.html](https://www.franceinfo.fr/replay-magazine/franceinfo/l-invite-politique/l-invite-politique-du-vendredi-15-mai-2026_7963265.html)

(Extraits – vidéo de 10min et transcription en libre accès) *Le Sénat a rejeté une nouvelle fois le texte sur l'aide à mourir. C'était l'une des grandes réformes sociétales voulues par Emmanuel Macron : est-ce qu'il faut un référendum ?* « Je pense que ce type de sujet n'est absolument pas adapté pour un référendum où on répond "oui", "non", alors que tout est dans la façon dont on rédige les choses, dans l'endroit où on met le curseur sur ce qu'on appelle une maladie grave. Et donc, en réalité, ça nécessite, au contraire, d'être extrêmement prudent et de ne pas avoir une vision très simpliste. »

*Est-ce que vous pensez que cette loi peut être adoptée avant l'été, ce qui est le souhait de beaucoup de malades ?* « Je suis comme beaucoup de médecins, je suis extrêmement prudente sur l'aide à mourir, et, vraiment, j'avais un avis plutôt défavorable. Je dirais que tel que le texte était sorti de l'Assemblée lors de son premier passage, je le trouvais plus raisonnable que ce qu'on avait entendu dans les débats [...] Donc, je dirais qu'aujourd'hui, on peut comprendre qu'il y a un besoin sociétal, d'accompagner des personnes qui souffrent, qui n'ont pas d'espoir et qui ne peuvent pas s'en sortir de toute façon. Mais, est-ce que c'est une urgence ? Je pense que ça l'est pour les malades. Donc, je pense qu'il faut conclure, ça ne peut pas être des allers-retours indéfinis entre le Sénat et l'Assemblée. Il va falloir que l'Assemblée conclue. [...]

#### >15 MAI – LA CROIX

##### **Faut-il un référendum sur l'aide à mourir ?**

URL: <https://www.la-croix.com/societe/fin-de-vie-faut-il-un-referendum-sur-l-aide-a-mourir-20260515>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Mais pour que son initiative prospère, la marche est longue. « Il faut qu'elle soit validée par le Conseil constitutionnel, puis qu'elle recueille le soutien d'environ 4,8 millions de citoyens avant que le Parlement décide ou non de l'examiner et, qu'à défaut, le président de la République soumette la proposition à référendum », précise Benjamin Morel.[...]

#### >17 MAI – AFP / LE SINGULIER

##### **La dernière bataille pour l'aide à mourir au Parlement**

URL: <https://lesinguliersete.fr/la-derniere-bataille-pour-laide-a-mourir-au-parlement/> (article en libre accès)

#### >20 MAI – LE FIGARO

##### **La proposition de loi visant à organiser un référendum transmise au Conseil constitutionnel**

URL: <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/fin-de-vie-la-proposition-de-loi-visant-a-organiser-un-referendum-transmise-au-conseil-constitutionnel-20260520>

(Extraits – vidéo de 10min et transcription en libre accès) [...] La proposition de loi de Francis Szpiner (LR) pour lancer une procédure de référendum d'initiative partagée (RIP) a été transmise lundi par le Sénat au Conseil constitutionnel qui a désormais un mois pour se prononcer sur sa recevabilité. [...] Le texte vise à exclure l'aide à mourir de la notion de soin. Il a été cosigné par 200 parlementaires, soit plus que les 185 signatures requises pour cette procédure.[...]

## **12 MAI – PUBLIC SENAT (article 4 supprimé)**

### **Le Sénat supprime l'aide à mourir, clé de voûte de la proposition de loi sur la fin de vie**

URL: <https://www.publicsenat.fr/actualites/parlementaire/le-senat-supprime-laide-a-mourir-cle-de-voûte-de-la-proposition-de-loi-sur-la-fin-de-vie>

(Extrait – article en libre accès) [...] Un air de déjà-vu ? [...] Vers minuit, après de longs débats entamés en milieu d'après-midi, les élus ont retoqué l'article 2 et la procédure d'aide à mourir pour les malades en fin de vie par 151 voix contre 118, malgré le mécanisme très contraignant que les deux rapporteurs du texte proposaient de substituer à celui initialement élaboré par Olivier Falorni, le député à l'origine de cette proposition de loi, pour tenter de rassurer les plus réticents. Le rejet de l'aide à mourir hypothèque désormais l'avenir du texte au Sénat. L'adoption d'une procédure létale, même restreinte, aurait permis d'esquisser une voie de passage, après un premier rejet en janvier dernier. [...]. Le dispositif imaginé en commission substituait au droit à l'aide à mourir un simple « dispositif d'assistance médicale à mourir », présenté par certains comme une extension du cadre déjà en vigueur, la loi Claeys-Leonetti sur la sédation profonde et continue. Si l'administration d'une substance létale était toujours possible, celle-ci n'était plus prescrite que lorsque le pronostic vital est engagé à « court terme », c'est-à-dire seulement quelques heures avant le décès. Là où le texte de départ permet d'intervenir à moyen terme.

*Un dispositif inefficace* - Mais cet encadrement a fait l'objet d'un tir croisé toute la soirée. D'abord de la part du gouvernement et de la gauche, qui l'ont jugé trop restrictif et ont bataillé pour rétablir la version des députés. « Le gouvernement ne peut souscrire à la solution proposée par les rapporteurs, non par idéologie mais parce que réalité médicale et réalité des patients ne peuvent se réduire à un critère temporel aussi restreint. Il existe des maladies graves, incurables, dont le niveau de souffrance est insoutenable bien avant le décès », a rappelé Camille Galliard-Minier, la ministre déléguée chargée de l'Autonomie et des Personnes handicapées. [...] Si les communistes ont voté pour, les écologistes ont choisi de s'abstenir, rejetant la stratégie d'obstruction.

« C'est le vote de notre vie » - C'est peut-être du côté de la droite que sont venus les coups les plus durs, chez des élus farouchement opposés à toute évolution législative, et qui ont multiplié les amendements de suppression pour faire purement et simplement disparaître cet article 2. [...] Finalement, le groupe LR s'est divisé en deux blocs avec 68 voix « pour » la version de la commission et 49 « contre ». Les centristes, quant à eux, s'y sont majoritairement opposés.[...]

*Un examen compromis* -- De manière plus anecdotique, la séance a également été marquée par un débat assez surprenant entre plusieurs élus de gauche et de droite, pour savoir ce qu'aurait pu être la position de Robert Badinter sur ce texte ; les sénateurs citant, à qui mieux mieux, des déclarations prononcées à différentes époques de sa vie par l'ancien garde des Sceaux, à l'origine de l'abolition de la peine de mort, jusqu'à des propos récemment tenus par sa veuve, Élisabeth Badinter.

L'examen de la proposition de loi, qui compte une vingtaine d'articles et sur laquelle 732 amendements ont été déposés, doit théoriquement se poursuivre jusqu'à mercredi au Sénat. Mais rien n'est moins sûr désormais avec le rejet de l'article 2.

### **AUTRES ARTICLES SUR CE MEME SUJET**

#### **>12 MAI – FRANCE INFO**

#### **Les opposants à l'aide à mourir jouent la montre pour empêcher cette réforme de voir le jour**

URL: [https://www.franceinfo.fr/replay-radio/l-edito-politique/les-opposants-a-l-aide-a-mourir-jouent-la-montre-pour-empêcher-cette-reforme-de-voir-le-jour\\_7969025.html](https://www.franceinfo.fr/replay-radio/l-edito-politique/les-opposants-a-l-aide-a-mourir-jouent-la-montre-pour-empêcher-cette-reforme-de-voir-le-jour_7969025.html)

(Extrait – article en libre accès) [...] En première lecture, en janvier, la droite sénatoriale avait déjà vidé le texte de sa substance avant de le rejeter en bloc. Elle a de nouveau

déposé près de 700 amendements. Une stratégie d'obstruction qui vise à empêcher l'adoption de ce nouveau droit à l'aide à mourir avant l'été, comme le souhaite le gouvernement. Les opposants [au texte] dénoncent un "passage en force". Un curieux argument quand on songe qu'il s'agit d'un engagement d'Emmanuel Macron remontant à la campagne présidentielle de 2022. C'était même une promesse du candidat Hollande dix ans plus tôt. Une fois réélu, Emmanuel Macron a convoqué une convention citoyenne sur la fin de vie, dont les trois quarts des membres ont approuvé, sous conditions, l'euthanasie et le suicide assisté. C'était au début du mois d'avril 2023, il y a donc plus de trois ans ! [...] Beaucoup de ceux qui sont hostiles à l'euthanasie s'y opposent pour des raisons spirituelles que nul ne leur demande de renier. Et surtout pas le législateur. Mais l'Assemblée aura le dernier mot et, si une majorité s'y dégage de nouveau, la loi finira par créer ce nouveau droit strictement encadré.[...]

### >12 MAI – LE MONDE

#### **Le Sénat rejette un article-clé de la loi sur l'aide à mourir, mais adopte un texte renforçant l'accès aux soins palliatifs**

URL: [https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/05/12/fin-de-vie-le-senat-rejette-un-article-cle-de-la-loi-sur-l-aide-a-mourir-mais-adopte-un-texte-renforçant-l-acces-aux-soins-palliatifs\\_6688114\\_3225.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/05/12/fin-de-vie-le-senat-rejette-un-article-cle-de-la-loi-sur-l-aide-a-mourir-mais-adopte-un-texte-renforçant-l-acces-aux-soins-palliatifs_6688114_3225.html)

(Extrait – article en libre accès) [...] *La ligne dure de Retailleau l'a emportée* [...] - Proposée par les rapporteurs Les Républicains (LR) Alain Milon et Christine Bonfanti-Dossat, cette rédaction avait pour but d'établir une « alternative », susceptible de peser sur la commission mixte paritaire (CMP), une réunion de conciliation députés-sénateurs que le gouvernement pourrait bientôt convoquer. Cette stratégie aurait constitué une « voie de sagesse », a lancé Alain Milon, attaché à « ne pas renvoyer l'image d'une Chambre d'arrière-garde » et à éviter de laisser les députés légiférer seuls. « Ce n'est plus l'heure de la stratégie », a répliqué le sénateur Place publique Bernard Jomier, notant qu'« à ce rythme-là, il faudrait quinze lectures pour qu'on arrive à s'entendre (...) avec l'Assemblée nationale ». Le gouvernement aussi a fait part de son opposition à cette nouvelle rédaction.[...]

### >12 MAI – LE FIGARO

#### **«La mort peut attendre» : le Sénat rejette une nouvelle fois la loi sur l'aide à mourir**

URL: <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/la-mort-peut-attendre-le-senat-rejette-une-nouvelle-fois-la-loi-sur-l-aide-a-mourir-20260512>

(Extraits – article en libre accès) [...] Une leçon politique - «Nous assistons à un fait exceptionnel, la commission saborde son propre texte», a lancé sur le même ton Pierre Ouzoulias, sénateur communiste des Hauts-de-Seine et vice-président du Sénat.[...]

### >12 MAI – L'HUMANITE

#### **Aide à mourir : le Sénat bloque à nouveau la proposition de loi sur la fin de vie mais adopte le texte pour renforcer les soins palliatifs**

URL: <https://www.humanite.fr/politique/fin-de-vie/aide-a-mourir-le-senat-bloque-a-nouveau-la-proposition-de-loi-sur-la-fin-de-vie-mais-adopte-le-texte-pour-renforcer-les-soins-palliatifs> (article en libre accès) .

### >12 MAI – GENETHIQUE

#### **« C'est aux Français de trancher sur cette question anthropologique » : l'« aide à mourir » enterrée une 2e fois par le Sénat**

URL: <https://genethique.org/cest-aux-français-de-trancher-sur-cette-question-anthropologique-l-aide-a-mourir-enteree-une-2e-fois-par-le-senat/>

(Extraits – article en libre accès) C'est dans un hémicycle quasi désert que les débats reprennent ce mardi après-midi. La veille, les sénateurs n'ont pas adopté l'article 2 définissant l'« aide à mourir », devenue « assistance médicale à mourir » après son passage en commission. Il ne reste aux sénateurs qu'à enterrer le texte désormais vidé de sa substance.[...] Olivier Henno (UC) résume la situation : « Nous avons assisté à

une « addition des contraires » » sur l'article 2 qui est la « clé de voûte de ce débat ». [...] - *L'entêtement du gouvernement* - La ministre veut continuer à débattre d'un texte qui n'a pourtant plus aucun sens : elle émet un avis défavorable sur les amendements de suppression. Ils sont malgré tout adoptés et l'article 3 supprimé à son tour du texte. [...] L'amendement de suppression de l'article 4 déposé par Emmanuel Capus (Les Indépendants) l'a été, lui, bien avant celui de la commission. [...] Les amendements de suppression sont adoptés. Sur les articles qui suivent l'histoire se répète : les amendements de suppression sont adoptés les uns après les autres. En quelques minutes, le texte est réduit à néant. A l'article 17, le gouvernement réclamera une nouvelle fois un débat : il s'agissait du délit d'entrave et d'incitation à l'« aide à mourir » (cf. Double peine pour le délit d'entrave, absence de délit d'incitation : les députés concluent l'examen de la proposition de loi relative au « droit à l'aide à mourir »). Mais l'article est supprimé, comme les autres.[...]

C'est par un vote à mains levées que les sénateurs rejettent l'ensemble du texte.[...].

### >12 MAI – GENETHIQUE

**« L'euthanasie n'est pas une fatalité » : le Sénat n'adopte pas l'« aide à mourir »**

URL: <https://genethique.org/leuthanasie-nest-pas-une-fatalite-le-senat-nadopte-pas-l-aide-a-mourir/> (article en libre accès)

### >12 MAI – LA CROIX

**En pleine nuit, le Sénat rejette d'emblée un article clé du projet de loi** (article réservé aux abonnés)

### >12 MAI – JIM

**Fin de vie : le Sénat dit à nouveau non à l'aide à mourir**

URL : <https://www.jim.fr/viewarticle/fin-vie-s%C3%A9nat-dit-nouveau-non-laide-mourir-2026a1000f73> (article en libre accès)

### >12 MAI – LE QUOTIDIEN DU MEDECIN

**Aide active à mourir : le Sénat rejette à nouveau la proposition de loi**

URL: <https://www.lequotidiendumedecin.fr/sante-societe/ethique/aide-active-mourir-le-senat-rejette-nouveau-la-proposition-de-loi> (article réservé aux abonnés)

## 11 MAI – BASTA

**« Nouveau droit » ou proposition « dangereuse » : la loi sur l'aide à mourir revient au Parlement - Rachel Knaebel**

URL: <https://basta.media/nouveau-droit-proposition-dangereuse-loi-aide-a-mourir-fin-de-vie-revient-au-Parlement>

(Extrait – article en libre accès) C'était il y a plus de trois ans. En avril 2023, les 186 participants à la Convention citoyenne sur la fin de vie, des citoyennes et citoyens tirés au sort, rendaient leurs conclusions, après plusieurs mois de débats. À plus de 75 %, elles et ils s'étaient prononcés en faveur d'un accès à l'aide active à mourir. 23 % s'étaient positionnés contre. [...] Au printemps 2024, le gouvernement lance un projet de loi qui prévoit une aide à mourir pour les personnes atteintes d'une maladie incurable avec un pronostic vital engagé. Mais les discussions sont percutées par la dissolution de l'Assemblée nationale en juin 2024, et le processus législatif est stoppé net. Le débat est relancé en 2025 par deux propositions de loi, l'une portée par la députée (Renaissance) Annie Vidal pour renforcer l'accès aux soins palliatifs, l'autre du député (MoDem) Olivier Falorni pour créer un droit à l'aide à mourir sous conditions. Les deux textes ont été adoptés en première lecture à l'Assemblée nationale il y a un an, en mai 2025. Celui sur les soins palliatifs semble faire consensus. Mais pas l'ouverture à l'aide à mourir. En janvier, le Sénat a rejeté cette loi. Le mois suivant, l'Assemblée nationale a remis en place l'aide à mourir lors de la deuxième lecture de la loi, finalement adoptée – 299 voix pour, 226 contre et 37 abstentions. Et voilà que la proposition de loi revient au Sénat cette semaine, jusqu'au mercredi 13 mai. [...]

*Un droit à l'aide à mourir sous conditions [...] - Au Parlement, la droite plutôt contre, la gauche largement pour [...] - Un Front de gauche antivalidiste opposé à la loi [...] - « Aujourd'hui, les gens vont en Suisse » [...].*

## **11 MAI – MEDIAPART**

### **Loi sur l'aide à mourir : « la relation entre patients et médecins » au cœur des derniers débats**

URL : <https://www.mediapart.fr/journal/france/110526/loi-sur-l-aide-mourir-la-relation-entre-le-patient-et-le-medecin-au-coeur-des-derniers-debats>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Lundi 11 mai 2026, débute au Sénat, en deuxième lecture, l'examen des propositions de loi sur les soins palliatifs et l'aide à mourir. Jonathan Denis et Claire Fourcade ont accepté de le [texte sur l'aide à mourir] commenter pour *Mediapart*.

*« Mediapart » : L'article 4 de la proposition de loi sur l'aide à mourir définit les critères d'accès à l'aide à mourir : souffrir d'une affection grave et incurable, avoir un pronostic vital engagé ou encore une souffrance réfractaire aux traitements. Quel aspect vous questionne le plus ?*

*- Les parlementaires font le choix du suicide assisté avec une exception d'euthanasie, quand le malade est dans l'incapacité de faire le geste. Est-ce un bon équilibre ?*

*- Un point fait consensus chez les parlementaires : si l'aide à mourir est légalisée, alors les soins palliatifs doivent être accessibles sur tout le territoire. Les garanties données sont-elles suffisantes ?*

*- Le délit d'entrave prévu dans cette loi nous inquiète beaucoup [...]*

*- Les services de soins palliatifs commencent-ils à réfléchir à la manière dont ils vont recevoir ces demandes ?*

*- Le texte exige de manifester une volonté libre et éclairée, de manière répétée et jusqu'au dernier moment. N'est-ce pas suffisant ?*

**C. F. :** Vouloir mourir parce qu'on souffre, c'est humain. On essaie aujourd'hui de répondre collectivement à cette demande. Mais on oublie qu'en faisant cela, on désigne un groupe de personnes éligibles à l'aide à mourir. La société leur dit : si tu veux mourir, on est d'accord. C'est très violent.

**J. D. :** Dans les pays qui ont légalisé l'aide à mourir, on entend surtout des personnes malades qui sont rassurées de savoir que, *in fine*, si véritablement elles le souhaitent, elles seront respectées dans leur choix. C'est aussi une manière collective de leur dire qu'on leur tiendra la main jusqu'au bout. Personne ne dit : « Ta vie ne mérite pas d'être vécue. » Personne.

**C. F. :** Dans les soins palliatifs, quand nous recevons une demande de mort, notre métier est de demander pourquoi, et de traiter chacune des causes pour que la demande disparaisse. On prend le temps d'en parler, on les assure qu'on ne les laissera pas souffrir, quoi qu'il en coûte, même si ça doit raccourcir leur vie. Cela a un effet anxiolytique. Demain, nous devons dire « quand et comment ». À mon sens, c'est une régression pour toute notre société.

## **10 MAI – LE PARISIEN**

### **Fin de vie : comment le Sénat a perdu la main sur le texte**

URL : <https://www.leparisien.fr/politique/fin-de-vie-comment-le-senat-a-perdu-la-main-sur-le-texte-10-05-2026-R2R4MOCREBDJTJRFFJOPE7UMO4.php>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Les deux propositions de loi relatives aux soins palliatifs et à l'aide active à mourir reviennent ce lundi au Sénat en seconde lecture. Mais la chambre haute n'a déjà (presque) plus son mot à dire. Le patron de LR et candidat à la présidentielle Bruno Retailleau pourrait de nouveau voter contre le texte sur l'aide à mourir... et pousser les sénateurs de son groupe à faire de même.[...]

C'est presque une bataille de chambres qui se joue en réalité entre l'Assemblée nationale et le Sénat.[...]

#### **04 MAI – VALEURS ACTUELLES**

##### **Loi sur la fin de vie : entre aide à mourir et soins palliatifs, que contient la nouvelle proposition ?**

URL:<https://www.valeursactuelles.com/societe/loi-sur-la-fin-de-vie-entre-aide-a-mourir-et-soins-palliatifs-que-contient-la-nouvelle-proposition>

(Extrait – article en libre accès) Le Sénat examine une version remaniée du projet de loi sur la fin de vie. [...] *Changement de vocabulaire* - Placée au centre des discussions, la sémantique a été remaniée. Le terme « aide médicale » a été écarté au profit d'un « dispositif d'assistance médicale à mourir ». Ce changement de vocabulaire reflète une volonté de limiter l'acte médical à une assistance technique ultime plutôt qu'à un nouveau droit de santé publique généralisé. Le critère principal d'accès à ce dispositif repose désormais sur une temporalité extrêmement réduite. Alors que les versions précédentes évoquaient le « moyen terme », le nouveau texte exige désormais que le pronostic vital soit engagé à très court terme. Concrètement, seules les personnes condamnées à mourir dans les heures ou les deux jours à venir pourraient bénéficier de l'injection d'une substance létale entraînant le décès. [...] Pour la sénatrice Christine Bonfanti-Dossat, co-auteure de cette version, il s'agit d'un texte pour des patients qui vont mourir et non pour ceux qui veulent mourir. Cette approche vise à fermer la porte à l'euthanasie pour les malades atteints de pathologies dégénératives dont l'issue n'est pas immédiate.

Ce nouveau volet du texte érige également les soins palliatifs en priorité absolue. [...]

#### **03 MAI – LE JDD**

##### **Euthanasie et suicide assisté : feu vert sous conditions au Sénat**

URL:<https://www.lejdd.fr/Societe/euthanasie-et-suicide-assiste-feu-vert-sous-conditions-au-senat-172908>

(Extrait – article réservé aux abonnés) [...] Réunie le 29 avril, en amont de l'examen du texte en séance publique les 11, 12 et 13 mai prochain, la commission des affaires sociales du Sénat a adopté une version plus restrictive de la proposition de loi initialement portée par Olivier Falorni. [...] Autre évolution : si les critères de majorité et de discernement sont maintenus, la condition de nationalité ou de résidence en France a été supprimée. Les rapporteurs ont également insisté sur la nécessité de protéger les professionnels de santé, qualifiant la participation à une telle procédure de « rupture fondamentale » avec leur mission. La clause de conscience a été étendue à l'ensemble des intervenants potentiels, y compris les pharmaciens, psychologues et personnels médico-sociaux. Enfin, la commission a supprimé le délit d'entrave à l'aide à mourir. Le cadre général du dispositif reste toutefois inchangé sur un point : le suicide assisté demeure la règle et l'euthanasie l'exception, comme dans la version adoptée par les députés. Du côté des opposants au texte, les critiques restent vives malgré ce resserrement affiché. [...] Dans un communiqué, le collectif Les Éligibles dénonce des critères « flous et extensibles », fondés sur des notions médicales « insuffisamment définies » et susceptibles d'évoluer. Il alerte aussi sur une protection du consentement jugée « gravement insuffisante », en l'absence d'évaluation psychologique indépendante. [...]

#### **AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET**

##### **06 MAI – FSSPX**

##### **Fin de vie : le Sénat réécrit timidement la copie**

URL:<https://fsspx.news/fr/news/fin-vie-le-senat-reecrit-timidement-la-copie-58948>

(Extrait – article en libre accès) (Source : Le Figaro)[...] C'est un texte qui avance à pas comptés, sous l'œil attentif d'un gouvernement pressé de boucler un projet qui s'attaque

de front au droit à la vie. [...] « *Accompagner la mort plutôt que la donner* »[...] *Calendrier sous haute tension*[...] *Embouteillage législatif à l'horizon*[...].

La fin de vie n'est toutefois pas le seul dossier brûlant sur le bureau de la présidente de la chambre basse. Avant de clore ce chapitre sociétal, les parlementaires devront se pencher sur deux autres textes « fondamentaux » : La loi de programmation militaire, attendue dans deux semaines. La réforme de l'aide sociale à l'enfance (ASE), [...]

#### **04 MAI – AFP / EUROPE1**

##### **Aide à mourir et soins palliatifs : que contiennent les deux propositions de loi ?**

URL : <https://www.europe1.fr/politique/aide-a-mourir-et-soins-palliatifs-que-contiennent-les-deux-propositions-de-loi-930974> (article en libre accès)

#### **04 MAI – GENETHIQUE**

##### **Pas d'« aide à mourir » mais une « assistance médicale à mourir » ? Le jeu dangereux du Sénat**

URL : <https://genethique.org/thematique/fin-de-vie/>

(Extrait – article en libre accès) Le 29 avril, la Commission des Affaires sociales du Sénat a adopté la proposition de loi relative à l'« aide à mourir », renommée « assistance médicale à mourir » et destinée uniquement aux patients dont le pronostic vital est engagé à « court terme ». [...] *Un texte qui se veut plus encadré [...] « Rester dans le jeu » à tout prix ? « C'est un dilemme récurrent au Sénat. Est-ce que l'on sort quand même un texte, même si l'on est défavorable à toute réforme, histoire de rester dans le jeu et de tenter d'amoindrir la version de l'Assemblée nationale ? Ou bien assume-t-on de laisser la main aux députés en partant du principe que, dans tous les cas, ce qui est proposé va au-delà de ce que nous pouvons accepter ? »*, résume la sénatrice Muriel Jourda (LR)<sup>[2]</sup>[...]

#### **\*\*\* AUTRES ACTUALITES \*\*\***

#### **30 MAI – L'EST REPUBLICAIN**

##### **Il voulait mourir chez lui mais a dû être euthanasié en Belgique : « Chacun devrait pouvoir choisir »**

URL : <https://www.estrepublicain.fr/sante/2026/05/30/il-voulait-mourir-chez-lui-mais-a-du-etre-euthanasie-en-belgique-chacun-devrait-pouvoir-choisir>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Pascal Pin est décédé le 16 décembre 2025 de la maladie de Charcot. Il avait 64 ans. Il devait avoir recours, à son domicile d'Autrey-lès-Cerre (Haute-Saône), à la sédation profonde et continue jusqu'au décès, mais au final, elle n'a pas été mise en œuvre. Pascal a été euthanasié en Belgique. Ses proches, ses enfants dénoncent la lenteur de la législation française sur la fin de vie. [...]

#### **25 MAI – FEMMES ACTUELLES**

##### **"J'ai choisi la qualité de la vie à la longueur de la vie" : Mireille Dumas évoque les dispositions qu'elle a prises si son état de santé venait à se dégrader**

URL : <https://www.femmeactuelle.fr/actu/news-actu/jai-choisi-la-qualite-de-la-vie-a-la-longueur-de-la-vie-mireille-dumas-evoque-les-dispositions-quelle-a-prises-si-son-etat-de-sante-venait-a-se-degrader-2207832>

(Extraits – article en libre accès) Mireille Dumas était invitée ce samedi 23 mai 2026 dans l'émission *Piquantes* sur Téva. Au cours de l'émission, elle a été interrogée sur les dispositions qu'elle a prises afin de pouvoir mourir dans la dignité si son état de santé venait à se dégrader. Une décision mûrement réfléchie, qu'elle a adoptée il y a trente ans et dont ses proches sont au courant.[...]

## 22 MAI – LE COURRIER

### Partir ensemble / "Polvo séran."

URL : <https://lecourrier.ch/2026/05/22/partir-ensemble/>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Avec *Polvo serán*, le cinéaste espagnol Carlos Marqués Marcet signe un film troublant sur le suicide assisté. Comédienne septuagénaire rongée par un cancer, Claudia a décidé de mettre fin à ses jours. Son compagnon Flavio, incapable d'envisager la vie sans elle après quarante ans d'amour et de complicité artistique, l'accompagnera dans ce dernier voyage – en Suisse, pays des banques, du chocolat et du suicide assisté. Avant ce départ qu'il voudrait joyeux, [...]

## 23 MAI - CMEL

### Symposium international sur l'aide médicale à mourir : tendances mondiales et perspectives asiatiques/ *International Symposium on Medically Assisted Dying: Global Trends and Asian Perspectives* (23 Mai 2026)

URL : <https://cmel.hku.hk/events/international-symposium-on-medically-assisted-dying-global-trends-and-asian-perspectives/>

URL (programme) : <https://cmel.hku.hk/wp-content/uploads/AD-Symposium-Programme-f.pdf>

(Extraits – En anglais en libre accès) Organisateur – CMEL / Clinical Ethics, Humanities and Law (Hong-Kong). De nombreuses juridictions ont adopté des lois autorisant les patients en phase terminale à mettre fin à leurs jours volontairement, soit par auto-administration de médicaments, soit avec l'aide du personnel soignant. Si l'aide médicale à mourir peut se justifier éthiquement dans les sociétés libérales qui valorisent l'autonomie et l'autodétermination, il est essentiel de s'interroger sur ce qui est moralement approprié dans d'autres contextes culturels, comme à Hong Kong. Ce symposium international vise à explorer diverses perspectives culturelles sur les enjeux éthiques et juridiques liés à l'aide médicale à mourir. Son objectif principal est de favoriser un dialogue interculturel entre des universitaires, des éthiciens, des juristes, des cliniciens et des décideurs politiques de renom afin d'identifier des points communs, d'orienter les recherches futures et d'élaborer des propositions législatives inclusives, éthiquement responsables et adaptées au contexte culturel de Hong Kong.

## 19 MAI – LE FIGARO

### «J'ai repris le contrôle du temps qu'il me reste» : Pallidom, le service de soins palliatifs à domicile qui adoucit les fins de vie

URL : <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/j-ai-repris-le-controle-du-temps-qu-il-me-reste-pallidom-le-service-de-soins-palliatifs-a-domicile-qui-adoucit-les-fins-de-vie-20260519>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Amener du palliatif dans l'urgence pour éviter des hospitalisations inappropriées : c'est la mission de ce dispositif pilote [Pallidom]. En plein essor, il apporte une réponse au sentiment de « mal mourir » exprimé par une partie des Français [...]. Plutôt que « d'attendre la mort à l'hôpital », Gilles préfère rester dans son appartement de Bois-Colombes, entouré par sa femme et ses proches. [...] Les plateaux-repas à heure fixe, les heures de visites, le balai des blouses blanches, il n'en veut plus. [...]

## 18 MAI - PALLIATIVE MEDICINE IN PRACTICE

### Attitudes et perceptions des professionnels de santé face à l'aide médicale à mourir / *Health workers' attitudes and perceptions towards medically assisted dying: a systematic review*

URL : [https://journals.viamedica.pl/palliative\\_medicine\\_in\\_practice/article/view/111237](https://journals.viamedica.pl/palliative_medicine_in_practice/article/view/111237)

(Extraits – article réservé aux abonnés) *Palliative Medicine in Practice*, 2026 - Contexte : L'aide médicale à mourir (AMM), incluant l'euthanasie et le suicide assisté par un

médecin, est un sujet très controversé dans le domaine de la santé, posant d'importants dilemmes éthiques aux professionnels de santé. Cette *revue systématique* recense les données probantes relatives aux attitudes et perceptions des professionnels de santé face à l'AMM. [...] *Résultats* : [...] **Quatre thèmes majeurs** ont émergé des perceptions : (1) le besoin de formation, d'éducation et de politiques claires ; (2) les dilemmes éthiques et moraux ; (3) les expériences vécues et le sens professionnel ; (4) l'aide médicale à mourir comme moyen de faciliter une mort digne et de réduire la souffrance. Les *attitudes* ont été classées en quatre catégories : (1) favorables, (2) défavorables, (3) rôles de soutien au-delà de l'administration directe de l'aide médicale à mourir, et (4) ambivalence émotionnelle et professionnelle. *Conclusions* : À l'échelle mondiale, les professionnels de santé ont des attitudes et des perceptions complexes et diverses à l'égard de l'aide médicale à mourir, influencées par des considérations éthiques, morales, religieuses et professionnelles. Si beaucoup y sont favorables, car elles s'alignent sur l'autonomie du patient et la réduction de la souffrance, cette position est souvent nuancée par de profonds dilemmes éthiques et moraux, ainsi que par des difficultés émotionnelles. Les résultats soulignent un besoin crucial de formation renforcée, de politiques claires et de systèmes de soutien solides pour répondre aux incertitudes professionnelles et à la charge émotionnelle, garantissant ainsi des soins centrés sur le patient tout en préservant le bien-être des professionnels de santé.

## **19 MAI – LE MONDE**

### **Les séries de la semaine : « Truelove », « Dutton Ranch » et « Plaisir maximum garanti »**

URL: [https://www.lemonde.fr/culture/article/2026/05/19/les-series-de-la-semaine-truelove-dutton-ranch-et-plaisir-maximum-garanti\\_6691119\\_3246.html](https://www.lemonde.fr/culture/article/2026/05/19/les-series-de-la-semaine-truelove-dutton-ranch-et-plaisir-maximum-garanti_6691119_3246.html)

(Extraits – article réservé aux abonnés) Présentée en 2024 à Séries Mania, cette série britannique (Truelove) arrive sur les écrans français via la plateforme Sooner, [...]. Certes, le sujet n'est pas de ceux qui poussent à célébrer le retour des beaux jours : réunis à l'occasion des funérailles de l'un des leurs, des amis septuagénaires font le serment de hâter la fin de celles et ceux d'entre eux qui le souhaiteront. La première candidature ne tarde pas. Tom, plaisancier en phase terminale, oblige Phil (Lindsay Duncan) et Ken (Clarke Peters), respectivement policière et militaire à la retraite, à se mettre hors la loi. Truelove voudrait conduire à la fois le récit d'une enquête policière (une jeune agente, que joue Kiran Sonia Sawar, ne croit pas que Tom se soit noyé après avoir sabordé son bateau) et une réflexion sur la fin de vie. Si la série parvient à satisfaire cette ambition, c'est avant tout grâce à Lindsay Duncan. [...] Traitée comme une romance flamboyante, cette idylle de fin de vie ne manque pas de grandeur. [...]

### **AUTRE ARTICLE SUR CE THEME**

#### **> 18 MAI – TELERAMA**

#### **“Truelove” : petits suicides assistés entre amis**

URL: [https://www.telerama.fr/series-tv/truelove-petits-suicides-assistes-entre-amis\\_cri-7044336.php](https://www.telerama.fr/series-tv/truelove-petits-suicides-assistes-entre-amis_cri-7044336.php)

(Extraits – article réservé aux abonnés) Une bouleversante distribution - Délicatement mise en scène, jamais didactique, Truelove évite pourtant de justesse une conclusion moraliste et se contente de souligner les tragiques répercussions intimes et légales du pacte de ses héros. [...].

## **15 MAI – LA CROIX**

### **Entretien - Walter Hesbeen, professeur de santé publique : « Prendre soin est d'abord un acte d'humanité »**

URL: <https://www.la-croix.com/sante/walter-hesbeen-professeur-de-sante-publique-prendre-soin-est-d-abord-un-acte-d-humanite-20260515>

(Extraits - Article réservé aux abonnés) Ancien infirmier devenu professeur de santé

publique, Walter Hesbeen s'impose comme une figure incontournable de la réflexion éthique. À l'heure où le débat sur la fin de vie interroge la notion de soin, il détaille, pour *La Croix L'Hebdo*, les bases de « l'humanisme soignant » qu'il défend. [...]

Au fond, il [Walter Hesbeen] nous rappelle une chose enfouie, mais simple comme une évidence : un malade est une personne qui ne peut se réduire à sa maladie, et la mission fondamentale du soignant, plus que de guérir, est de préserver sa dignité et son humanité. C'est cette parole qui vient bousculer le débat sur la fin de vie que cette « Conversation » a voulu faire entendre.

**Que gardez-vous de cette expérience au chevet des patients ?** Au départ, je pensais naïvement que l'hôpital était un lieu empli d'humanité, [...] Mais j'ai très vite été confronté à des pratiques qui conduisaient à une banalisation de l'humain, [...] **Comment expliquez-vous cette banalisation de l'humain ?** Cela tient à l'évolution historique de la médecine et du système de soins. [...] **Que recouvre ce concept de « prendre soin » ?** Le mot soin peut s'écrire de deux manières – au singulier ou au pluriel – [...] Au singulier, le mot renvoie à son origine qui signifie « avoir le souci de », « se préoccuper de ». [...] On peut aussi prendre soin sans faire des soins. On peut entrer dans une chambre juste pour marquer une présence, témoigner l'importance que l'on accorde à la personne. Quand je dis cela aux soignants, cela suscite toujours un peu d'inquiétude, car la logique du faire s'est imposée comme une plaie aux organisations, avec en arrière-plan la question de la traçabilité et de la rentabilité de l'acte posé. [...] **À la déshumanisation du système de santé que vous dénoncez, vous opposez l'antidote d'un « humanisme soignant ». Comment le définir ?** Parler d'humanisme soignant, c'est se rappeler que prendre soin est un acte d'humanité par lequel, précisément, on essaye de faire émerger l'humanité de l'autre. [...] Cela requiert une qualité que je nomme « délicatesse », c'est-à-dire le sens de la finesse dans la relation à autrui. [...] Un exemple tout simple : en entrant dans une chambre, une infirmière peut dire : « Bonjour, je viens faire votre pansement ! » C'est déjà bien. Mais si elle dit : « Bonjour, est-ce que je peux faire votre pansement ? », elle témoigne d'une autre attention, plus fine, plus concrète au patient. - **Vous allez jusqu'à vouloir réhabiliter le verbe « aimer » dans la pratique professionnelle. N'est-ce pas beaucoup demander aux soignants ?** Compassion, sensibilité, délicatesse, amour : certains veulent mettre ces mots à distance. Je crois, au contraire, que plus on les rejette, plus on met les soignants en difficulté. [...]

**La France débat depuis plus de trois ans sur une possible légalisation de l'aide à mourir. Quelle est votre position sur cette question ?** Je ne connais pas assez le texte de loi en discussion pour me prononcer, mais j'ai du mal à comprendre pourquoi, en France, on persiste à opposer soins palliatifs et euthanasie, alors que ce ne sont pas les mêmes choses. Lorsque la Belgique a légiféré sur la fin de vie, en 2002, elle a adopté trois lois : l'une sur les droits des malades, une autre pour autoriser, comme une possibilité et non comme un droit, l'euthanasie et, enfin, une troisième sur les soins palliatifs. Développer les soins palliatifs, et plus généralement la culture palliative dans tout le système de soins, notamment dans les Ehpad, me paraît indispensable. [...] C'est elle qui incarne le mieux le concept de « prendre soin » [...] Or, sur ce plan, il reste beaucoup à faire. [...] Cela dit, il faut aussi humblement reconnaître que les soins palliatifs ne peuvent pas tout. **C'est-à-dire ?** Il existe des situations dans lesquelles on est face à une souffrance existentielle, par nature singulière, que rien ne peut apaiser. C'est une question un peu rude, mais qui peut tous nous concerner, à un moment ou l'autre de notre existence : est-ce que ma vie vaut encore la peine d'être vécue ? Face à ce type d'interrogation, on a envie de dire spontanément : « Bien sûr que la vie vaut la peine d'être vécue. » Et j'espère bien que c'est ce que l'on me dira si je devais un jour me poser et poser la question. Mais qui sommes-nous pour imposer à l'autre le désir de vivre ? Il n'y a que la personne, en son for intérieur, qui peut en décider. [...] Mais il faut aussi admettre que si l'on décide d'accueillir sincèrement et d'entendre cette souffrance – en insistant sur le fait que toute souffrance mérite d'être entendue – cela peut effectivement conduire à accéder à cette demande, dans le cadre exclusif de ce qui est autorisé par les lois d'un

pays. Voilà pourquoi je pense qu'il ne faut pas opposer soins palliatifs et euthanasie. [...]

## **16 MAI – FRANCE INFO**

### **"On doit avoir la liberté, le choix ", estime un médecin qui pratique illégalement des euthanasies**

URL:[https://www.franceinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/fin-de-vie-on-doit-avoir-la-liberte-le-choix-estime-un-medecin-qui-pratique-illegalement-des-euthanasies\\_8008394.html](https://www.franceinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/fin-de-vie-on-doit-avoir-la-liberte-le-choix-estime-un-medecin-qui-pratique-illegalement-des-euthanasies_8008394.html)

(Extraits - vidéo de 2 min et retranscription en libre accès) Alors que la proposition de loi sur l'aide à mourir est toujours bloquée au Parlement, le journal de 20 heures (France 2) propose samedi 16 le témoignage d'un médecin qui reconnaît pratiquer des euthanasies. *Des gestes absolument contraires à la loi. [...]* Ces 18 derniers mois, le médecin militant dit avoir pratiqué 11 euthanasies. *"Dans le serment d'Hippocrate, il y a certes un élément qui dit : 'Tu ne tueras pas.' Mais il y a un autre article qui dit : 'Tu ne laisseras pas quelqu'un souffrir.' Et là, je pense qu'on est dans cette situation [...]* Le docteur dit demander à chaque malade et à sa famille de confirmer plusieurs fois sa décision.

Le praticien étudie les demandes avec un groupe d'une dizaine de généralistes et de spécialistes, tous dans l'illégalité. Chaque dossier médical est disséqué. [...] Comme ce professionnel, près de 60 % des médecins accepteraient de participer activement à une aide à mourir, strictement encadrée.

## **15 MAI – CHOISIR MA FIN DE VIE**

### **Après le rejet du Sénat, un médecin répond à la députée Maud Petit**

URL:<https://choisirmafindevie.org/2026/05/15/apres-le-rejet-du-senatun-medecin-repond-a-la-deputee-maud-petit/>

(Extraits – article en libre accès) Le docteur Patrice Gross, membre de la commission médicale du Choix, vient d'envoyer le courrier suivant à la députée MODEM Maud Petit (Département 94) qui a changé d'avis sur l'Aide à mourir de POUR en 2021, elle est désormais CONTRE, comme elle l'expliquait sur RCF le 12 mai 2026 [...].

## **14 MAI – FRANCE INFO**

### **Vrai ou faux. Est-ce que réellement "plus on est pauvre, plus on fait appel à l'euthanasie", comme l'affirme Hervé Morin ?**

URL:[https://www.franceinfo.fr/replay-radio/le-vrai-du-faux/vrai-ou-faux-est-ce-que-reellement-plus-on-est-pauvre-plus-on-fait-appel-a-l-euthanasie-comme-l-affirme-herve-morin\\_7973591.html](https://www.franceinfo.fr/replay-radio/le-vrai-du-faux/vrai-ou-faux-est-ce-que-reellement-plus-on-est-pauvre-plus-on-fait-appel-a-l-euthanasie-comme-l-affirme-herve-morin_7973591.html)

(Extraits – article en libre accès) Selon le président Les Centristes de la région Normandie, Hervé Morin, autoriser l'aide à mourir fait peser une pression sur les personnes en fin de vie les plus pauvres. En réalité, les quelques études qui existent sur le sujet indiquent le contraire. [...] on a plus recours à l'aide à mourir quand on vient d'un milieu plus aisé. Au Canada, [...] Une autre étude a été réalisée en Suisse [...] Une troisième étude réalisée cette fois aux États-Unis sur 23 ans [...] Pour expliquer ce profil, les chercheurs font une hypothèse : les démarches pour avoir accès à l'aide à mourir sont complexes et donc moins accessibles aux personnes moins instruites.

## **12 MAI – LE CHOIX**

### **Je viens t'encombrer, Michel Trihoreau (livre)**

URL:<https://choisirmafindevie.org/2026/05/12/je-viens-tencombrer-de-michel-trihoreau-2026-ed-harmattan/>

URL:<https://www.editions-harmattan.fr/catalogue/livre/je-viens-t-encombrer/82449>

(Article en libre accès) Dans un jeu de distance et de proximité avec l'espace et le temps, deux destins très différents se dessinent entre une femme et un homme que tout sépare et que tout attire.[...] Un récit authentique, sur la fin de vie et le suicide assisté, non dénué d'une certaine fantaisie et même parfois d'une touche d'humour...

## 12 MAI – LE MEDIA TV

### Loi sur la fin de vie : le débat qui divise (entretiens)

URL: <https://www.lemediatv.fr/emissions/2026/loi-sur-la-fin-de-vie-le-debat-qui-divise-9efT-oMhTiG40vGdleSXhA>

(Enregistrement en libre accès de 53min – émission *Symptômes critiques*) - Alors que le pays débat de l'euthanasie, du suicide assisté et de l'aide médicale à mourir, un clivage inédit traverse la gauche, opposant militants antivalidistes et défenseurs d'une vision auto-déterminatrice. [...] **Trois voix se répondent** : celle de l'expérience vécue par *Sandrine Rousseau* lors de la fin de vie de sa mère atteinte d'un cancer; celle du *Dr Dauchy* présidente du Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie pour son éclairage médico juridique ; et celle plus déontologique de *Sara Piazza*, psychologue en équipe mobile de soins palliatifs à l'hôpital Delafontaine à St Denis. Plus qu'un affrontement entre "pour" et "contre", cet échange explore la complexité d'un sujet profondément humain. Une invitation à réfléchir, à douter, à comprendre ce qui se joue lorsque l'on parle de la vie, de la mort, et au delà de notre humanité.

## 11 MAI – LA CROIX

### L'égal accès aux soins palliatifs, une promesse à concrétiser

URL: <https://www.la-croix.com/sante/soins-palliatifs-la-promesse-d-un-egal-acces-pour-tous-reste-a-concretiser-20260510>

(Extrait – article en libre accès) Si la proposition de loi sur les soins palliatifs fait consensus auprès des parlementaires, elle reste peu connue du public. Son examen en seconde lecture au Sénat, ce lundi 11 mai, est l'occasion de prendre la mesure d'un texte soutenu par une « stratégie décennale » qui peine encore à produire un effet marqué.[...]

## 11 MAI – BLOGS.MEDIAPART

### L'aide à mourir : pour la liberté de choix face à la souffrance subjective - Pascal Prayez

URL: <https://blogs.mediapart.fr/pascal-prayez/blog/110526/laide-mourir-pour-la-liberte-de-choix-face-la-souffrance-subjective>

(Extrait – article en libre accès) La proposition de loi sur l'aide à mourir vise à répondre aux personnes qui demandent à abrégé des souffrances liées à des pathologies incurables. Je soutiens pleinement ce projet, sans ignorer cependant les collectifs antivalidistes de gauche qui s'inquiètent d'un risque d'incitation à mourir dans une société structurellement validiste. Je partage leur colère lorsque la dignité est associée au fait de « ne pas être handicapé » [...].

Ce n'est pas au nom de la dignité qu'il faut ouvrir ce droit, car toute personne est digne et toute vie vaut la peine d'être vécue, dès lors que la personne concernée souhaite continuer à vivre. C'est au nom de la *liberté* que cette aide se justifie. [...] L'aide à mourir ouvre donc un degré de liberté complémentaire en limitant le rôle de l'état (et du corps médical) dans les décisions de chaque patient-e face à la mort. [...] Cependant une liberté sans égalité ne garantit pas des conditions de vie dignes pour chaque citoyen-ne : ne faut-il pas d'abord légiférer pour réduire les inégalités ? N'est-il pas dangereux, dans le contexte de la montée des extrêmes droites, d'autoriser une aide à mourir qui pourrait être imposée aux plus précaires et aux populations discriminées ? [...]

Une des réponses tient dans ce triste constat : les régimes autoritaristes (conservateurs, fascistes ou néoréactionnaires...) n'ont pas besoin d'une telle loi pour tuer ! [...] Aujourd'hui en France, les droites dures s'opposent à l'aide à mourir en donnant l'illusion que les valeurs conservatrices protègent la vie des citoyen-nes, mais c'est pour mieux privilégier le contrôle des vies et des corps. [...] En affirmant que la proposition de loi a pour vocation d'éliminer les personnes improductives, Elisa Rojas estime que la gauche ne devrait pas soutenir le projet d'aide à mourir pour ne pas « accompagner [...]

le capitalisme et le néo-libéralisme dans ce qu'ils ont de plus mortifère »[6].

Mais cette vision me paraît opposer la liberté et l'égalité en sacrifiant la première au profit de la seconde.[...] *Le modèle social du handicap face à l'expérience subjective de la douleur [...] Respecter chaque choix en fin de vie* - Ce choix d'une aide à mourir doit être écouté sans jugement moral, il doit être protégé et encadré par la loi, sans entrave et sans incitation [...] *Ne jamais décider pour autrui si sa vie vaut la peine d'être vécue*[...].

## 11 MAI – FRANCE INFO

### Progrès social ou cadeau empoisonné ? Pourquoi les personnes malades et handicapées sont divisées sur la loi sur l'aide à mourir, de retour au Sénat

URL:[https://www.franceinfo.fr/societe/euthanasie/progres-social-ou-cadeau-empoisonne-pourquoi-les-personnes-malades-et-handicapees-sont-divisees-sur-la-loi-sur-l-aide-a-mourir-de-retour-au-senat\\_7984712.html](https://www.franceinfo.fr/societe/euthanasie/progres-social-ou-cadeau-empoisonne-pourquoi-les-personnes-malades-et-handicapees-sont-divisees-sur-la-loi-sur-l-aide-a-mourir-de-retour-au-senat_7984712.html)

(Extrait – article en libre accès) Des collectifs de personnes handicapées redoutent que le texte sur l'euthanasie et le suicide assisté, soutenu par plusieurs associations, fasse des victimes collatérales parmi les plus vulnérables. **Doit-on légaliser l'aide à mourir dans une société qui n'aide pas toujours à vivre ?** Pour Odile Maurin, une telle évolution pourrait avoir des effets mortifères. [...] **Face à cette offensive, d'autres associations du champ du handicap tentent au contraire de faire entendre la nécessité de légaliser l'aide à mourir.** L'une des plus importantes organisations du secteur, APF France Handicap, a multiplié les prises de position depuis janvier pour voir "enfin aboutir ce texte essentiel", porteur "de nouveaux droits" pour les patients. [...] "Même avec les meilleurs soins palliatifs, certaines demandes de mort peuvent persister. Si ces personnes ont décidé qu'elles ne voulaient plus souffrir, on se doit de les écouter", soutient cette ancienne infirmière de 59 ans, pour qui les combats pour l'amélioration des conditions de vie et pour l'aide à mourir doivent être menés de front. [...] Plus largement, ce refus de toute "discrimination à l'égard des personnes handicapées" est l'un des piliers de la position du Collectif Handicaps, regroupement d'une cinquantaine d'associations aux points de vue parfois discordants, dont l'APF. Engagé dans la bataille parlementaire, en soumettant notamment des propositions d'amendements aux élus, il plaide pour que chacun puisse mourir "selon ses choix" et que personne ne se voie "imposer" une aide à mourir "contre sa volonté".[...].

## 08 MAI – SENIOR-LIBRE

### Sujet de société : les 10 exemples pertinents pour un débat scolaire

URL:<https://www.senior-libre.fr/sujet-de-societe-exemple/>

(Extrait – article en libre accès) En France, les personnes de plus de 65 ans représentent désormais plus de 20 % de la population totale. Cette transformation démographique oblige les citoyens à repenser les liens entre les générations. Pour un étudiant comme Alexandre, l'analyse de la place des seniors touche aussi bien l'économie que la morale. Ces dix thématiques offrent un cadre précis pour structurer une réflexion collective sur l'avenir de notre société. (parmi ces 10 thématiques) [...] **Les débats éthiques touchent la fin de vie et la gestion de la dépendance.** La question du droit à mourir dans la dignité anime la sphère législative → La liberté individuelle se heurte parfois aux cadres légaux lors des situations de fin de vie. Les patients demandent de plus en plus souvent une autonomie totale sur leur propre destin médical. Ce sujet oppose le respect de la volonté du malade aux principes fondamentaux de la déontologie médicale. La France cherche actuellement un équilibre entre l'accompagnement et l'aide active à mourir. *Position pour, Position contre l'aide active à mourir*.[...]

## 07 MAI - LIBERATION

### Le procureur réclame la relaxe d'un hôpital accusé d'avoir refusé la sédation profonde à un patient mourant

URL: [https://www.liberation.fr/societe/police-justice/fin-de-vie-le-procureur-reclame-la-relaxe-dun-hopital-accuse-davoir-refuse-la-sedation-profonde-a-un-patient-mourant-20260507\\_2Y57YPUQDFH5DEVMV4O2QJFDTY/](https://www.liberation.fr/societe/police-justice/fin-de-vie-le-procureur-reclame-la-relaxe-dun-hopital-accuse-davoir-refuse-la-sedation-profonde-a-un-patient-mourant-20260507_2Y57YPUQDFH5DEVMV4O2QJFDTY/)

(Extraits – article réservé aux abonnés) Nicole, 83 ans, balaie le parvis du tribunal judiciaire de Paris d'un regard satisfait. L'appel a été entendu. Ce mercredi 6 mai, ils sont une centaine de citoyens membres de l'association pour le droit à mourir dans la dignité (ADMD), du Choix, d'Ultime liberté ou du Conseil national autoproclamé de la vieillesse, à être venus soutenir Grégoire Gentil dans son combat judiciaire contre l'hôpital privé parisien Cognacq-Jay. «Les médecins ont refusé que son père agonisant bénéficie d'une sédation profonde et continue jusqu'au décès, qui est un minimum, c'est scandaleux ! s'indigne la vieille dame. Il est normal qu'il leur demande des comptes.»

Pour la première fois, un établissement de santé est poursuivi en correctionnelle, accusé de ne pas avoir respecté la disposition phare de la loi Claeys-Leonetti de 2016. [...]

A l'audience, l'espoir d'obtenir justice contre la «toute puissance médicale» s'évanouit rapidement. Grégoire Gentil, qui assume seul sa défense, a mésestimé l'exigence de la procédure pénale. Pour lui, l'hôpital s'est rendu coupable d'«entrave à la vérité» en soustrayant des pièces du dossier médical de son père pour «étouffer sa violation de la loi Claeys Léonetti». «Il y a eu abus de faiblesse ! Mon père a dit à plusieurs reprises qu'il voulait mourir. Comme cette demande était illégale, les médecins n'en ont pas tenu compte. Mais aucun soignant n'a discuté avec lui de la sédation profonde et continue jusqu'au décès, dont il ignorait l'existence lors de son admission en soins palliatifs», soutient Gentil, révolté. [...]

Le retour de flamme ne tarde pas. «Les médecins ont refusé la mise en œuvre d'une sédation profonde et continue au terme d'une décision collégiale dont il n'apparaît pas qu'elle a été prise sur la base d'un dossier médical tronqué, lui rétorque le procureur. Il y a peut-être un manquement à l'éthique. Mais je ne discerne pas d'infraction pénale dans cette affaire.» Le délibéré est renvoyé au 10 juin [...].

## **AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET**

### **> 11 MAI – LE MONDE**

#### **La justice face aux cas de refus d'administrer une sédation terminale**

URL: [https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/05/11/fin-de-vie-la-justice-face-aux-cas-de-refus-d-administrer-une-sedation-terminale\\_6687940\\_3224.html](https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/05/11/fin-de-vie-la-justice-face-aux-cas-de-refus-d-administrer-une-sedation-terminale_6687940_3224.html)

(Extraits – article réservé aux abonnés) Un premier procès a opposé, le 6 mai, le fils d'un homme mort sans recevoir de sédation terminale, malgré le souhait de celui-ci, à l'hôpital où il a rendu son dernier souffle. Seuls deux autres cas ont fait l'objet de plaintes en France, alors que la réticence et les difficultés des soignants sont établies par de nombreux rapports depuis dix ans. [...] A ce stade, il n'est pas dit que leurs auteurs aient gain de cause. Selon la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs, la SPCD est une « *solution extrême utile uniquement dans des cas très rares* ». [...]

### **> 07 MAI – LIBERATION**

#### **Fin de vie : le procureur réclame la relaxe d'un hôpital accusé d'avoir refusé la sédation profonde à un patient mourant**

URL: [https://www.liberation.fr/societe/police-justice/fin-de-vie-le-procureur-reclame-la-relaxe-dun-hopital-accuse-davoir-refuse-la-sedation-profonde-a-un-patient-mourant-20260507\\_2Y57YPUQDFH5DEVMV4O2QJFDTY/](https://www.liberation.fr/societe/police-justice/fin-de-vie-le-procureur-reclame-la-relaxe-dun-hopital-accuse-davoir-refuse-la-sedation-profonde-a-un-patient-mourant-20260507_2Y57YPUQDFH5DEVMV4O2QJFDTY/) (article réservé aux abonnés)

### **> 06 MAI – LE PARISIEN**

#### **Au tribunal de Paris, le combat d'un fils contre un hôpital**

URL: <https://www.leparisien.fr/societe/sante/fin-de-vie-au-tribunal-de-paris-le-combat-dun-fils-contre-un-hopital-06-05-2026-WHEFQJALJRBLHBQ7WPN3GBKT6M.php>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Courbé sur ses notes, Grégoire Gentil est pâle lorsqu'il se présente dans la salle d'audience ce mercredi après-midi. [...] Grégoire Gentil semble seul mais la salle d'audience, remplie de dizaines de militants aux

cheveux gris, lui est acquise. « Bravo ! Vous êtes très courageux ! », soufflent sur les bancs des adhérents des différentes associations pour l'aide à bien mourir — le Choix, le Conseil national autoproclamé de la vieillesse (Cnav) ou encore l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD) [...]

#### > 05 MAI – L'HUMANITE

##### **Fin de vie : un hôpital poursuivi pour la première fois pour non-application de la loi Claeys-Leonetti**

URL: <https://www.humanite.fr/societe/fin-de-vie/fin-de-vie-un-hopital-poursuivi-pour-la-premiere-fois-pour-non-application-de-la-loi-claeys-leonetti>

(Extraits – article réservé aux abonnés) C'est le premier procès du genre en France. Le 6 mai, le tribunal correctionnel de Paris examinera la plainte du fils d'un patient décédé en 2023 dans le service des soins palliatifs de l'hôpital privé parisien Cognacq-Jay pour refus d'appliquer la loi fin de vie. Il était à ses côtés, jusqu'au dernier moment, le dernier souffle. Grégoire Gentil a accompagné son père, âgé de 84 ans, atteint d'un cancer au stade terminal. La fin, c'est une chambre de soins palliatifs de l'hôpital privé parisien Cognacq-Jay. Plusieurs jours à lui tenir la main. Lorsqu'il lit le compte rendu d'hospitalisation de son père, la colère prend place à la tristesse. « *Le patient est décédé paisiblement le 23 juillet 2023* ». C'est le « *paisiblement* » qui lui reste en travers de la gorge. « *Mon père a traversé une atroce souffrance psychologique* », expliquera-t-il quelques mois plus tard à *Libération*. Après le refus d'une sédation profonde et continue avec altération de la conscience jusqu'à la mort de la part de l'établissement, Grégoire gentil a porté plainte. Il dénonce ainsi les lacunes de la mesure phare de la loi Claeys-Leonetti. « L'hôpital est accusé d'avoir dissimulé des documents du dossier médical » [...].

#### **05 MAI - Psychoanalytic Psychotherapy**

##### **Prévenir le suicide ou accompagner la mort ? Démêler un paradoxe clinique.**

**L'importance du deuil dans les décisions de vie et de mort.** / *Preventing suicide vs assisting dying? Unravelling a clinical paradox. The importance of mourning in life and death decisions.*

URL: <https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/02668734.2026.2656639#d1e117>

URL: <https://doi.org/10.1080/02668734.2026.2656639>

(Extraits – article scientifique en anglais en libre accès) *Gibbons, R. (2026) - Psychoanalytic Psychotherapy, 40(2), 74–86* - Dans les sociétés organisées autour de l'impératif de prévention du suicide, l'extension de la législation sur l'aide médicale à mourir soulève un paradoxe clinique et éthique : sur quelle base un désir de mourir est-il considéré comme pathologique dans un contexte et raisonnable dans un autre ? Cet article soutient que l'aide médicale à mourir et le suicide, bien que souvent traités comme psychologiquement équivalents, représentent des configurations psychiques fondamentalement différentes. [...] S'appuyant sur la théorie psychanalytique, la recherche sur le suicide, les études sur le deuil et des données internationales, cet article propose que la distinction clé réside dans le travail de deuil. Le suicide est conceptualisé comme un état de pré-deuil dans lequel une souffrance insupportable est évacuée par le passage à l'acte, souvent avec des conséquences traumatiques pour les survivants. L'aide médicale à mourir, en revanche, peut représenter l'aboutissement d'un processus dans lequel la mortalité a été reconnue, symbolisée et partagée.[...] cet article montre comment ces configurations peuvent diverger et se recouper. Il propose en conclusion un cadre clinique intégrant la dimension du deuil et souligne ses implications pour la supervision, la pratique multidisciplinaire, les mesures de protection et les recherches futures.

#### **05 MAI – CHOISIR MA FIN DE VIE**

« Dans la dignité », François Marchand – 2026 – Ed. Buchet-Chastel (livre)

URL: <https://choisirmafindevie.org/2026/05/05/dans-la-dignite-de-francois-marchand-2026-ed-buchet-chastel/>

(Extrait – article en libre accès) Dans un monde qui ressemble au nôtre, le bon docteur Combes exerce sa profession avec humanité. Son métier demande ponctualité, tact et compétence. Spécialisé dans la fin de vie, il va à domicile et exerce à l'hôpital. Aujourd'hui, il suffit de remplir correctement un dossier et vous êtes servi chez vous. Les échanges entre patients et médecin sont savoureux ; l'humour, féroce.[...] François Marchand manie l'absurde avec un réel talent. « Dans la dignité » aborde de front la question de l'euthanasie. Un roman caustique, drôle, sur l'alléchante offre médicale à venir en la matière !

## **04 MAI – LA CROIX**

### **Fin de vie : « L'argument de la rupture de civilisation installe un cadre mental qui empêche le débat », Patrice Dunois-Canette**

URL: <https://www.la-croix.com/a-vif/fin-de-vie-l-argument-de-la-rupture-de-civilisation-installe-un-cadre-mental-qui-empeche-le-debat-20260504>

(Extrait – article en libre accès) Auteur invité - Ancien journaliste qui intervient en conseil et formation sur la laïcité et les religions. Des institutions religieuses craignent que l'éventuelle adoption [...] du projet de loi sur la fin de vie n'entraîne une « rupture de civilisation ». Pour l'expert Patrice Dunois-Canette, cette rhétorique étouffe le dialogue démocratique : il ne s'agit plus de discuter, mais seulement de résister. À chaque réforme touchant à la naissance, à la famille ou à la fin de vie, la formule revient, implacable : « rupture de civilisation ». Elle claque comme un verdict. Elle dispense d'expliquer, elle évite de démontrer. Elle dramatise – et, au fond, elle simplifie.[...]

Ce récit est puissant. Il est aussi largement fictif. Il ne décrit pas la réalité des sociétés, mais une vision idéalisée du passé. Il transforme des désaccords éthiques en menace existentielle. Et surtout, il installe un cadre mental qui empêche le débat : si l'on est face à une « rupture de civilisation », alors il ne s'agit plus de discuter, mais de résister. [...] Parler de « rupture de civilisation », c'est donc moins décrire un processus réel que produire un effet de langage. Un effet destiné à frapper, à inquiéter, à disqualifier. Faut-il pour autant renoncer à toute critique ? Évidemment non. Les questions soulevées par ces réformes sont graves, complexes, parfois tragiques. Elles méritent mieux que des slogans. Elles appellent un débat exigeant sur la dignité, la liberté, la vulnérabilité, les limites que l'on se donne collectivement. Un débat où les convictions religieuses ont toute leur place – mais une place parmi d'autres. Continuer à brandir cette formule, c'est prendre le risque d'abîmer ce que l'on prétend défendre : la possibilité même d'un débat commun.

## **04 MAI – LAW & LIBERTY**

### **Bureaucratisation du suicide assisté / The Bureaucratization of Assisted Suicide, Héctor Cárdenes Roque**

URL: <https://lawliberty.org/the-bureaucratization-of-assisted-suicide/>

(Extrait – article en anglais en libre accès) - En Occident, l'acte le plus définitif qu'un État puisse autoriser passe par la voie la moins solennelle de ses institutions.

Voici une question à laquelle les systèmes juridiques ont répondu avec une remarquable constance depuis des siècles : lorsqu'une décision est irrévocable, quelle importance institutionnelle doit-elle lui accorder ? La peine de mort, la déchéance de l'autorité parentale, l'expulsion d'un citoyen : autour de ces actes, les sociétés civilisées ont bâti leurs cadres procéduraux les plus exigeants. Procès contradictoires. Juges indépendants. Obligation d'épuiser toutes les voies de recours avant de prendre une décision. Non pas parce que ces actes sont nécessairement mauvais, mais parce qu'une fois commis, ils sont irrévocables. [...] Cet instinct ancestral semble s'estomper. Discrètement, et sans grand débat théorique, plusieurs démocraties occidentales ont commencé à faire transiter

une nouvelle catégorie d'actions étatiques irréversibles par des voies administratives – comités, commissions, experts médicaux – plutôt que par le pouvoir judiciaire. C'est dans le domaine de l'aide médicale à mourir que ce phénomène a le plus de conséquences. Ce qui est frappant, ce n'est pas tant que ces pays aient choisi de légaliser l'euthanasie, mais plutôt le peu d'attention qu'ils ont accordée au caractère institutionnel du processus qu'ils ont mis en place.[...]

### 03 MAI – PARLONS POLITIQUE

#### **Fin de mandat Macron : l'Élysée accélère pour boucler les dossiers avant l'ère d'après**

URL:[https://www.parlons-politique.fr/actualite-nationale/fin-de-mandat-macron-lelysee-accelere-pour-boucler-les-dossiers-avant-lere-dapres\\_15032/](https://www.parlons-politique.fr/actualite-nationale/fin-de-mandat-macron-lelysee-accelere-pour-boucler-les-dossiers-avant-lere-dapres_15032/)

(Extrait – article en libre accès) À un an de la sortie d'Emmanuel Macron, l'Élysée vit au rythme des départs de conseillers et des derniers dossiers à trancher. Fin de vie, réseaux sociaux des mineurs, service national : trois chantiers restent ouverts. [...] Ce ballet donne une impression de dispersion, mais il reflète aussi une logique classique de fin de cycle : les équipes se repositionnent avant le prochain pouvoir. Cette évolution profite d'abord aux sortants, qui peuvent rebondir vers des postes plus stables ou plus prestigieux. Elle profite aussi aux administrations qui récupèrent des profils expérimentés. En revanche, elle fragilise la continuité politique au sommet de l'État. [...]

*Trois chantiers à terminer avant la sortie* - Le premier dossier est celui de la fin de vie. [...] le débat avance, mais à deux vitesses, entre ouverture à une aide active à mourir et renforcement de l'accompagnement médical.[...]

### 30 AVRIL- GLOBO

#### **Je ne raterai pas les miennes » : Un homme atteint d'un cancer en phase terminale organise une fête pour ses propres funérailles (de son vivant)/*Não vou faltar no meu': homem com câncer terminal organiza festa para o próprio velório (em vida) /***

URL:<https://g1.globo.com/saude/noticia/2026/04/30/nao-vou-faltar-no-meu-homem-com-cancer-terminal-organiza-festa-para-o-proprio-velorio-em-vida.ghtml>

(Extraits – article en portugais en libre accès) Tiago Martins Pitthan, 49 ans, est vivant. Mais il a déjà organisé ses propres funérailles. La fête aura lieu le 30 mai à Campo Grande [...] Tiago souffre d'un cancer de l'estomac métastatique. Il n'a pas peur de la mort, mais du processus : la douleur, l'altération, l'hospitalisation.

« *EU DECIDO* » 30.05.26 \* *association brésilienne pour le droit de mourir*

J'ai remarqué que les gens évitent trois mots quand ils sont près de moi : cancer, mort et veillée. C'est pourquoi je prends soin de nommer les choses. J'ai un cancer, pas « cette maladie ». Je vais mourir. Je ne vais pas « me reposer », « partir » ou « perdre la bataille ». Et aujourd'hui, exactement aujourd'hui, je fais ma veillée funèbre.[...]

## OPPOSANTS

### 27 MAI – LE FIGARO

#### **«Euthanasie, agenda militant et dérèglement démocratique», Vincent Trémolet de Villers**

<https://www.lefigaro.fr/vox/politique/l-editorial-de-vincent-tremolet-de-villers-euthanasie-agenda-militant-et-dereglement-democratique-20260526>

(Extraits – article réservé aux abonnés) La situation internationale comme notre situation économique et sécuritaire sont fragilissimes. Il faudrait pourtant, selon certains politiques, accélérer la navette pour qu'enfin la France autorise l'assistance au suicide et à l'euthanasie.[...] Que l'on soit favorable, défavorable ou simplement tourmenté à l'idée de

trancher une question aussi vertigineuse, cette impatience provoque un préoccupant dérèglement démocratique. [...].

## **26 MAI – LE FIGARO**

### **Euthanasie : l'appel des soignants à Sébastien Lecornu**

URL: <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/euthanasie-l-appel-des-soignants-a-sebastien-lecornu-20260526>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Que Sébastien Lecornu, en sa qualité de chef du gouvernement, ne se soit pas prononcé sur la question de l'euthanasie relèverait presque de l'anomalie. Dans une lettre adressée au Premier ministre, et consultée par Le Figaro, le collectif Soins de vie, opposé à cette réforme, demande une « audience urgente ». Les soignants signataires du texte affirment avoir été « tenus à l'écart de l'élaboration d'un texte qui les concerne pourtant directement » depuis 2022 et le lancement de la Convention citoyenne sur la fin de vie par Emmanuel Macron.[...]

### **AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET**

#### **26 MAI - JDD**

#### **«Audience urgente» : un collectif de soignants alerte Sébastien Lecornu sur l'euthanasie**

URL: <https://www.lejdd.fr/Societe/audience-urgente-un-collectif-de-soignants-alerte-sebastien-lecornu-sur-leuthanasie-174891>

(Extraits – article en libre accès) [...] Selon eux, les auditions réalisées par certains ministres de la Santé se sont apparentées à des « pseudo-consultations », n'ayant permis « aucun compromis », [...]. Parmi les autres griefs, des critères d'applicabilité de la loi qui restent imprécis, entraînant par là même des divergences au sein des équipes soignantes. [...].

## **26 MAI – OUEST-FRANCE**

### **« Dignité d'une fin consentie »**

URL: <https://www.ouest-france.fr/reflexion/point-de-vue/point-de-vue-dignite-dune-fin-consentie-32454188-5440-11f1-a8af-559ef5894fc2>

(Extraits – article en libre accès) Tandis que le projet de loi sur la création d'un « droit à l'aide à mourir », rejeté par le Sénat, doit poursuivre son chemin parlementaire, la psychologue Marie de Hennezel donne un coup de projecteur sur un autre choix, méconnu, que celui du suicide assisté : l'arrêt volontaire de la nutrition et de l'hydratation. [...] J'aborde un véritable tabou, un angle mort dans le débat actuel. Il s'agit du choix fait par un grand nombre de personnes très âgées, non malades, de cesser de s'alimenter et de boire, de lâcher prise et de s'éteindre comme une petite bougie. [...] Marie de Hennezel « *La mort sereine* » (128 p., Plon).

## **24 MAI – LE FIGARO**

### **« La France souffre d'un abandon du soin » : les éligibles au droit à mourir veulent d'abord les moyens de vivre dignement - Nadjet Cherigui**

URL: <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/la-france-souffre-d-un-abandon-du-soin-les-eligibles-au-droit-a-mourir-veulent-d-abord-les-moyens-de-vivre-dignement-20260524>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Alerte. C'est avec ce mot de six lettres que tout a commencé. Devant les débats parlementaires retransmis à la télévision, Cyrille Jeanteur, polytechnicien, victime d'un accident de voiture à 32 ans, vit depuis vingt-huit ans avec un syndrome d'enfermement. Incapable de parler ou de bouger, il ne parvient à communiquer qu'avec son seul pouce. Ce jour-là, il exprime ce mot à sa femme, Magali. Il veut dire que la proposition de loi sur l'aide à mourir lui fait peur. Elle lui demande ce qu'il veut faire, ce à quoi il répond : « *Rassemblement*. » Le 24 mai 2025, trois jours avant l'examen en première lecture à l'Assemblée nationale de la proposition de loi relative à

l'accompagnement des malades, de la fin de vie et de l'aide à mourir, plus de 300 personnes se retrouvent, comme un symbole, devant le métro Invalides, près du Palais-Bourbon. Ils sont malades, personnes handicapées, aidants, soignants, etc. Ensemble, ils expriment leurs inquiétudes, créent un collectif, puis, en janvier 2026... [...]

## 22 MAI – LE FIGARO

### **Les soins palliatifs sont la médecine de l'impuissance, pas de la toute-puissance» : les mots de Claire Léost comme remède aux maux de l'hôpital**

URL: <https://www.lefigaro.fr/vox/culture/les-soins-palliatifs-sont-la-medecine-de-l-impuissance-pas-de-la-toute-puissance-les-mots-de-claire-leost-comme-remede-aux-maux-de-l-hopital-20260522>

(Extraits – article en libre accès) *J'écrirai votre histoire*, Claire Léost, JC Lattès, 240 p.

Pour son quatrième roman, la directrice générale du groupe CMA Média s'est immergée dans une unité de soins palliatifs. Et décrit l'émergence du métier de biographe hospitalier. Il faut avoir vécu quelques mois de sa vie dans un hôpital pour prendre conscience de la grandeur et des servitudes qui accompagnent les métiers de médecin, d'infirmière ou d'aide-soignante. [...] À travers l'histoire d'une biographe hospitalière, Claire Léost décrit la vie des êtres qui gravitent dans un hôpital, [...]. Pour finir, l'auteur affronte, avec courage et sensibilité, le difficile sujet de l'euthanasie – pour conclure qu'on ne peut demander à un médecin de faire durer la vie et, en même temps, d'y mettre fin. [...] Les soins palliatifs sont la médecine de l'impuissance, pas de la toute-puissance - La phrase du livre à retenir (p. 103).

## 20 MAI – LA VIE ECONOMIQUE

### **Les soins palliatifs : un enjeu juridique au cœur de l'humain**

URL: <https://www.vie-economique.com/actualites/les-soins-palliatifs-un-enjeu-juridique-au-coeur-de-lhumain/>

(Extraits – article en libre accès) À l'heure où le cadre juridique des soins palliatifs et de la fin de vie s'apprête à connaître une évolution majeure, les incertitudes qui l'entourent ne cessent de se renforcer. Dans ce contexte, seule une approche véritablement pluridisciplinaire, intégrant pleinement les sciences juridiques, semble en mesure de garantir une protection effective des droits, tant pour les patients que pour les professionnels de santé. Le 9 mars 2026, la France a officiellement lancé un *programme de recherche national sur ces thématiques de santé publique* ô combien stratégiques.

**La notion ambiguë de « soins palliatifs »** [...] - Sortir de la confusion entre fin de vie et soins palliatifs [...] les soins palliatifs demeurent largement associés aux derniers instants de l'existence. [...] cette équation trompeuse participe aux difficultés de déploiements précoces de ces soins [...]. **Un cadre juridique complexe et fragmenté** [...] **Un ensemble normatif insuffisamment approprié** [...] La question d'un manque d'acculturation aux soins palliatifs et au cadre juridique qui les régit fait l'objet de constats récurrents ... - **Des moyens humains et financiers insuffisants, source d'inégalités** [...] - **Une inégalité participant au risque juridictionnel** [...] L'incertitude qui entoure encore le cadre juridique de la fin de vie nourrit un contentieux en nette expansion - **Un droit en voie de mutation** [...] - **La conciliation délicate de la prise en charge palliative et de l'aide active à mourir** [...] - **La mobilisation de la recherche scientifique au profit des soins palliatifs** [...].

CESE, *Fin de vie : faire évoluer la loi ?*, avis, mai 2023, p. 35.

C. comptes, *Les soins palliatifs. Une offre de soins à renforcer*, juill. 2023, p. 51.

## 20 MAI – LE JDD

### **Philippe de Villiers interpelle Emmanuel Macron**

URL: <https://www.lejdd.fr/politique/euthanasie-philippe-de-villiers-interpelle-emmanuel-macron-174384>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Dans une lettre ouverte adressée au président de la République, le fondateur du Puy du Fou et ancien ministre dénonce le projet de loi sur la « fin de vie », qu'il assimile à une dérive eugéniste menaçant les plus vulnérables.

Monsieur le Président, Dans une lettre écrite de votre main et avec des mots choisis, le 4 juillet 2019, vous m'avez confié votre extrême prudence sur la question de l'euthanasie qui relève – m'écriviez-vous – de « l'irréductible délibération des consciences ». [...] *Un retour en arrière civilisationnel [...] On ne tue plus au nom de la race ou de la nation, mais au nom de la compassion [...].*

## **19 MAI – VILLAGE DE LA JUSTICE**

**La proposition de loi relative à l'aide à mourir : anatomie des voies procédurales à l'épreuve du désaccord bicaméral, Maroun Badr, Dr en Bioéthique.**

URL : <https://www.village-justice.com/articles/proposition-loi-relative-aide-mourir-anatomie-des-voies-procedurales-epreuve.57463.html>

(Extraits – article en libre accès) À la suite du second rejet sénatorial de la proposition de loi relative à l'aide à mourir, intervenu le 12 mai 2026, cet article analyse les voies procédurales disponibles. Entre impératifs constitutionnels et tensions éthiques, la Ve République offre au législateur un éventail de mécanismes aux conditions, risques et effets sensiblement différents. Le choix de la procédure engage la légitimité démocratique de la réforme bioéthique autant que sa faisabilité juridique.[...]

*I. La mutation procédurale du texte. - II. La commission mixte paritaire. -- III. La troisième lecture et le « dernier mot » de l'Assemblée nationale. -- IV. Le référendum d'initiative partagée. V. Le référendum à l'initiative du président de la République. -- VI. Le retrait de la proposition de loi*

## **18 MAI – LE JDD**

**Monsieur le Premier ministre, écoutez la voie de la modération, Damien Le Guay**

URL : <https://www.lejdd.fr/politique/euthanasie-monsieur-le-premier-ministre-ecoutez-la-voie-de-la-moderation-174252>

(Extraits – article en libre accès) TRIBUNE. Dans une lettre ouverte à Sébastien Lecornu, le philosophe Damien Le Guay appelle à la prudence face au projet de loi sur la fin de vie. Il défend le développement des soins palliatifs et critique le passage en force de certains parlementaires jusqu'au-boutistes[...].

## **14 MAI – OUEST-FRANCE**

**ÉDITORIAL. Combattre la souffrance, retrouver l'espérance**

URL : <https://www.ouest-france.fr/reflexion/editorial/editorial-combattre-la-souffrance-retrouver-lesperance-f45cbdfc-4ec9-11f1-88ee-769cab556f2f>

(Extraits - tribune en libre accès) « Je demande la liberté de ne pas avoir à me demander si je serais mieux mort que vivant ». C'est ainsi que le jeune Louis Bouffard, lourdement handicapé interpelle nos consciences alors que la proposition de loi pour instaurer le suicide assisté et l'euthanasie repasse du Sénat, qui l'a refusée, à l'Assemblée Nationale. [...].

## **13 MAI – LA CROIX**

**« Dans un système qui ne garantit pas l'accès aux soins pour tous, l'aide à mourir n'est pas un choix », Charlotte de Vilmorin**

URL : <https://www.la-croix.com/a-vif/handicap-dans-un-systeme-qui-ne-garantit-pas-l-acces-aux-soins-pour-tous-laide-a-mourir-nest-pas-un-choix-20260513>

(Extraits – article en libre accès) - Je suis une femme en situation de handicap, et en comparaison avec une femme valide, j'ai 40% de risque supplémentaire de mourir d'un cancer. Rien à voir avec mon handicap. Le coupable, c'est le manque d'accessibilité de notre système de soins. En effet, en France seulement 10 à 20% des cabinets médicaux sont accessibles, 77 % des personnes handicapées ont déjà dû renoncer à se faire soigner faute d'accompagnement ou d'accès, selon une [étude de France Assos Santé publiée en 2019](#), et 18% ont été confrontées à un refus de soins explicite en 2026 selon une enquête d'Handifaction. Seulement 5% des mammographes sont adaptés et cinq psychiatres en tout maîtrisaient la langue des signes dans notre pays en 2020.

*Un environnement non adapté [...] - Un risque accru de précarité [...]* Pourtant, les lois existent. [La loi du 11 février 2005](#) [...] La France a été condamnée à plusieurs reprises par le Conseil de l'Europe [...] - *Une contrainte à peine déguisée [...]* Dans ce contexte, comment ne pas voir le caractère profondément validiste de la proposition de loi sur l'aide à mourir ? [...]

### **13 MAI – LE FIGARO**

#### **Fin de vie : le point de vue d'un député communiste**

URL:<https://www.youtube.com/watch?v=xWwyYKalmf4>

(Entretien de 17 min en libre accès) Stéphane Peu, président du groupe GDR à l'Assemblée, député communiste de Seine-Saint-Denis, est l'invité d'Anne-Emmanuelle Isaac dans Points de Vue.

### **12 MAI – RCF**

#### **Euthanasie : pourquoi la députée Maud Petit est-elle désormais contre ?**

URL:<https://www.rcf.fr/articles/actualite/euthanasie-pourquoi-la-deputee-maud-petit-estelle-desormais-contre>

(Extrait – article et entretien de 18min en libre accès) [...] Maud Petit, députée MoDem du Val-de-Marne, raconte son changement d'avis au sujet de l'euthanasie.

### **12 MAI – LE FIGARO**

#### **Bérénice Levet : «Légaliser l'euthanasie, c'est briser à jamais l'équation de l'humanité et du *non possumus*»**

URL:<https://www.lefigaro.fr/vox/societe/berenice-levet-une-fois-l-euthanasie-legalisee-pourrons-nous-encore-deplorer-la-violence-dont-notre-jeunesse-est-capable-20260511>

(Extrait – tribune en libre accès) Si ôter la vie n'est plus considéré comme substantiellement contraire à la notion d'humanité, avec la légalisation de l'euthanasie, notre société risque de perdre ses repères moraux, pourtant nécessaires pour affronter la montée de la violence, s'inquiète la philosophe. [...]

### **11 MAI – LE JDD**

#### **Euthanasie : derrière la loi, une transformation profonde de notre rapport à l'Homme, Monseigneur Dominique Rey**

URL:<https://www.lejdd.fr/Societe/euthanasie-une-transformation-profonde-de-notre-rapport-a-lhomme-est-a-loeuvre-173724>

(Extrait – tribune en libre accès) Le texte sur la fin de vie bouleverse profondément notre rapport à la vie humaine, met en garde Monseigneur Dominique Rey, évêque émérite du diocèse de Fréjus-Toulon. Face à la souffrance et à la dépendance, une société véritablement humaine ne devrait jamais proposer la mort, mais renforcer l'accompagnement.[...]

## 10 MAI – LE FIGARO

**Francis Szpiner : « L'aide à mourir est un enjeu de civilisation qui doit faire l'objet d'une consultation des Français »**

URL : <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/francis-szpinier-l-aide-a-mourir-est-un-enjeu-de-civilisation-qui-doit-faire-l-objet-d-une-consultation-des-francais-20260510>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] La question majeure de l'[aide à mourir](#) devrait être tranchée par le peuple, estime l'avocat Francis Szpiner, sénateur LR de Paris. Sa proposition de loi visant à organiser un référendum pour « *exclure de la notion de soin la provocation active de la mort* » a recueilli plus des 185 signatures de parlementaires requises pour être transmise au Conseil constitutionnel.[...]

> 11 MAI – EUROPE1

**Loi sur l'euthanasie : et si la solution était le référendum ?**

URL : <https://www.europe1.fr/emissions/la-revue-de-presse/loi-sur-leuthanasie-et-si-la-solution-etait-le-referendum-933461> (Emission de 5min en libre accès)

## 10 MAI – LA CROIX

**« Plus on parle d'aide à mourir, moins on la désire »**

URL : <https://www.la-croix.com/societe/claire-fourcade-plus-on-parle-d-aide-a-mourir-moins-on-la-desire-20260510>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Dans son dernier livre *Fin de vie. Manuel de résistance* (Fayard), l'ex-présidente de la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs Claire Fourcade invite soignants et citoyens à tenir bon sur les valeurs du soin et de la solidarité.

*À qui est destiné votre manuel de résistance ? Pour résister à quoi ?* [...] D'où mon appel à la résistance collective des soignants, des patients, des familles, de l'ensemble de la société. Moins pour dire non à l'aide à mourir que pour défendre une société de l'entraide qui garantit à tous, en particulier aux plus vulnérables, qu'on ne les laissera pas seuls, qu'on ne les désignera pas comme superflus. Une société qui résiste à l'injonction à l'autonomie, à être fort, performant.

*Qu'est-ce qui vous inquiète le plus dans le texte de loi sur l'aide à mourir ?* Le point le plus évident est le flou des critères médicaux pour accéder au dispositif. [...] Mettre comme condition la phase avancée d'une maladie grave et incurable et les souffrances insupportables ressenties ne permet pas de tracer une ligne claire entre les gens à qui on dira oui et ceux à qui on va dire non. Les partisans du texte parlent d'une loi de liberté, mais c'est en fait une loi qui redonne aux médecins un immense pouvoir. Le deuxième enjeu concerne la procédure. [...]

## 07 MAI – LA CROIX

**« Le débat ne peut être réduit à une opposition simpliste entre compassion et refus », Christian Krieger, Pasteur réformé, président de la Fédération protestante de France**

URL : <https://www.la-croix.com/a-vif/fin-de-vie-le-debat-ne-peut-etre-reduit-a-une-opposition-simpliste-entre-compassion-et-refus-20260507>

(Extrait – article en libre accès) Alors que les deux propositions de loi relatives à la fin de vie seront de nouveau examinées au Sénat du 11 au 13 mai 2026, Christian Krieger rappelle que le débat engage « notre conception de la dignité, de la liberté et de la solidarité » [...] En matière éthique, les approches sont diverses au sein de la Fédération protestante de France. Les positions sur le « droit à l'aide à mourir » sont variées. Les questions de fond sont connues[...] *Un nécessaire principe de collégialité [...] - Liberté d'exprimer des doutes - Vulnérabilités psychiques profondes - Engager notre conception de la dignité* [...]. Le législateur a aujourd'hui la responsabilité d'apporter des réponses

justes, équilibrées et pleinement conscientes de leurs conséquences. Le débat parlementaire qui s'ouvre au Sénat est, à cet égard, une étape décisive.

## **08 MAI – LYON CAPITALE**

### **Loi sur la fin de vie : “C’est une rupture juridique sans précédent”**

URL : <https://www.lyoncapitale.fr/societe/loi-sur-la-fin-de-vie-cest-une-rupture-juridique-sans-precedent>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Aline Cheynet de Beaupré, professeure de droit et spécialiste des sujets de bioéthique, décortique les failles juridiques : terminologie floue, délai de réflexion réduit à deux jours, soins palliatifs sacrifiés, risques de dérives socioéconomiques. Pour elle, ce texte constitue une rupture sans précédent au regard de la cohérence du droit. *Lyon Capitale : Comment qualifier juridiquement ce projet de loi sur la fin de vie ? C’est une rupture juridique sans précédent. [...] Du point de vue de l’histoire, depuis l’abolition de la peine de mort en 1981, le Code pénal ne prévoit aucune autre dérogation. Il est juridiquement impossible de “donner” la mort.[...] Ne pourrait-on pas aussi dire que l’introduction d’une “aide à mourir” constitue une simple extension de l’autonomie personnelle ? Elle est revendiquée comme relevant de l’autodétermination. Si l’on se place vraiment sur ce terrain, alors il faut pouvoir se donner la mort soi-même : c’est la logique du suicide. Je dispose de ma vie, de ma mort et l’argument peut s’entendre. [...] Déléguer cet acte à un tiers, c’est sortir du champ de l’autonomie personnelle au sens propre.[...] Quels sont les principaux problèmes que vous percevez dans le texte actuel, d’un point de vue juridique ? [...].*

## **07 MAI – LA VIE**

### **Au CHU de Rennes, les craintes de l’équipe de soins palliatifs face à la loi sur « l’aide à mourir »**

URL : <https://www.lavie.fr/actualite/societe/fin-de-vie-au-chu-de-rennes-les-craintes-de-lequipe-de-soins-palliatifs-face-a-la-loi-sur-laide-a-mourir-103399.php>

(Extrait – article en libre accès) [...] En 2018, Géraldine Texier, médecin en soins palliatifs, devenue cheffe de l’unité, disait déjà qu’il leur faudrait « *se montrer exemplaire vis-à-vis de la loi et la mettre en pratique* », étant entendu que certains soignants feront valoir leur clause de conscience et qu’il faudra respecter leur choix autant que celui du patient. Elle n’a pas changé d’avis. Avec Vincent Morel, chef de service (il dirige l’unité de soins palliatifs et l’équipe mobile), elle prépare les équipes à l’application de la loi. Accompagner les soignants - « *Il faut se préparer aux évolutions de la loi indépendamment de ce que nous pensons* », expose Vincent Morel, qui a présidé la Société française d’accompagnement et de soins palliatifs de 2012 à 2015. Le professeur ne conçoit pas que la loi ne soit pas appliquée. Mais il veut éviter l’effet de surprise d’un texte [...] En mai 2025, une délégation de huit soignants de son service est partie au Québec pour y observer la mise en œuvre de l’aide médicale à mourir. [...].

## **A L’INTERNATIONAL**

### **AUSTRALIE**

#### **24 MAI – TRIBUNAL DU NET**

#### **À 26 ans, atteinte d’une maladie rare incurable, elle choisit de mourir « pétrifiée mais lucide »**

URL : <https://www.letribunaldunet.fr/sante/annaliese-holland-26-ans-maladie-rare-aide-medicale-mourir.html>

(Extraits – article en en libre accès) Choisir le jour de sa propre mort à 26 ans. C’est la décision qu’a prise Annaliese Holland, une jeune Australienne atteinte d’une maladie auto-

immune rarissime [ganglionopathie auto-immune autonome (AAG).] qui détruit son corps depuis des années. Ses organes lâchent, la douleur est permanente, et elle ne se reconnaît plus dans le miroir. Pourtant, Annie avoue être « pétrifiée ». Son témoignage, livré face caméra, repose une question que beaucoup préfèrent éviter : qui décide quand la souffrance devient insupportable ?[...]

« Ce n'est pas moi qui choisis d'en finir, a-t-elle expliqué. Je vais mourir de toute façon. Je choisis simplement quand et comment. » Une distinction cruciale, souvent noyée dans les débats sur l'aide médicale à mourir. Annie ne rejette pas la vie — elle refuse une agonie qu'elle juge indigne.[...]

#### **14 MAI – 7NEWS**

##### **La famille de Robert Walls sort du silence sur sa décision d'euthanasie**

URL:<https://www.youtube.com/watch?v=dZ2u95Eyn2Y>

(Extrait du Journal télévisé de 1,10min en libre accès) [...] Une série documentaire spéciale en quatre parties, diffusée par le Herald Sun, révèle comment Walls a convaincu sa famille que c'était la bonne décision, à travers des interviews intimes de la famille et des entretiens avec les légendes de l'AFL, Kevin Sheedy et Paul Roos. La série explore la détermination de Walls à éviter une longue agonie, une détermination influencée par son expérience auprès de sa mère durant ses derniers jours.

#### **04 MAI – GO GENTLE AUSTRALIA**

##### **Un nouveau rapport national révèle d'importantes lacunes dans l'accès des personnes âgées à l'aide médicale à mourir, Go Gentle Australia/ New national report exposes major gaps in Aged Care access to VAD**

URL:<https://www.gogentleaustralia.org.au/new-national-report-exposes-major-gaps-in-aged-care-access-to-voluntary-assisted-dying>

(Extraits – article en en libre accès) [...] Ce rapport dresse un état des lieux actualisé de la manière dont les principaux prestataires de soins aux personnes âgées d'Australie abordent l'aide médicale à mourir et met en évidence d'importantes lacunes en matière de transparence et d'accès.

Parmi les 70 prestataires présentés dans le rapport : • 73 % n'offrent pas l'accès à l'aide médicale à mourir à leurs résidents ou leur niveau d'accès est flou ou non publié. • 66 % ne fournissent aucune information publique sur l'aide médicale à mourir, bien qu'il s'agisse d'une option de traitement légale dans tous les États et le Territoire de la capitale australienne (ACT). • Seuls 10 % offrent des informations complètes et un accès total à l'aide médicale à mourir.[...]

Outre les cas de non-conformité, le rapport met également en lumière les bonnes pratiques des rares prestataires qui soutiennent les choix de leurs résidents en matière d'aide médicale à mourir. [...] De nouveaux outils en ligne permettent aux consommateurs de faire des choix éclairés.[...] Un guide électronique est également disponible. Il explique comment aborder le sujet de l'aide médicale à mourir avec votre EHPAD si vous envisagez d'y recourir à l'avenir et aide les personnes âgées et leurs familles à identifier rapidement les obstacles potentiels, à poser des questions pertinentes et à anticiper.[...] [www.gogentleaustralia.org.au/aged\\_care\\_report](http://www.gogentleaustralia.org.au/aged_care_report)

#### **BELGIQUE**

##### **28 MAI – BELGA / LA LIBRE**

##### **Le CNT favorable à un congé de deuil en cas d'euthanasie programmée**

URL:<https://www.lalibre.be/dernieres-depeches/2026/05/26/le-cnt-favorable-a-un-conge-de-deuil-en-cas-deuthanasie-programmee-Q6ZWA4GQMBLFFDPU7UXLWWWV3A/>

(Extraits – article en en libre accès) Le Conseil national du Travail (CNT), qui réunit employeurs et représentants des travailleurs, a émis un avis positif quant à l'extension du congé de deuil dans le cadre d'une euthanasie programmée, a annoncé mardi le syndicat

chrétien ACV/CSC, qui salue cette décision Actuellement, un travailleur peut solliciter un congé de deuil d'un ou de plusieurs jours en cas de décès d'un conjoint, d'un enfant ou d'un membre de sa famille. Lors d'une euthanasie, il est demandé au travailleur d'utiliser un jour de congé ordinaire. Avec la réglementation proposée, il pourrait désormais bénéficier d'un congé de deuil, y compris avant le décès. Cette modification doit toutefois encore être votée officiellement à la Chambre.

#### **18 MAI – SUD-INFO.BE**

**Atteint d'une maladie incurable, Filip choisira l'euthanasie dans 8 jours, et organise son « pot de départ » : « nous ne voulions pas attendre sa mort pour lui rendre hommage... »**

URL:<https://www.sudinfo.be/id1151875/article/2026-05-18/atteint-dune-maladie-incurable-filip-choisira-leuthanasie-dans-8-jours-et>

(Extraits – article en libre accès) Filip Muylle, 58 ans, a organisé son propre « pot de départ » dans son café favori en Flandre occidentale. Malade en phase terminale, il a choisi l'euthanasie et veut profiter jusqu'au bout. Son ami brasseur lui a rendu hommage avec une bière spécialement créée

#### **06 MAI – RTBF**

**Démence et euthanasie : partir trop tôt ou s'éteindre lentement, le dilemme de ceux qui veulent partir avant de déprimer**

URL:<https://www.rtf.be/article/demence-et-euthanasie-partir-tot-ou-s-eteindre-lentement-le-dilemme-de-ceux-qui-veulent-partir-avant-de-deperir-11719462>

(Extrait – article en libre accès) Une pétition a été lancée il y a un peu plus d'un mois. Elle a déjà recueilli plus de 42.000 signatures. Elle s'appelle "une fin de vie digne – y compris pour les personnes atteintes de démence". On y voit la photo de Lode Deconinck. Il avait 54 ans. Atteint de démence précoce, il a préféré s'en aller avant que la maladie ne lui fasse perdre sa dignité. [...].

Alors que faudrait-il changer ? Voici ce que propose Jacqueline Herremans. *"Il ne faut pas jeter la demande anticipée mais il faudrait pouvoir décrire la situation au-delà de laquelle on ne veut plus survivre. Ce sera, par exemple, ne plus reconnaître ses proches, ne plus pouvoir peindre, jouer de la musique, ne plus être un homme ou une femme qui communique au sein de la société".* Question : qui prendra la décision ? *"Ce serait certainement au médecin d'évaluer la situation, un médecin qui aura suivi le patient, qui aura eu des entretiens avec les proches, avec les professionnels de la santé qui suivent ce patient."* Un débat qui progresse[...]

#### **AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET**

##### **04 MAI – IEB**

**L'euthanasie en cas de démence avancée : un nouvel élargissement de la loi belge ?**

URL:<https://ieb-eib.org/fr/euthanasie-et-suicide-assiste/euthanasie-en-cas-de-demence-avancee-un-nouvel-eligissement-de-la-loi-belge>

(Extraits – article en libre accès) Lorsqu'en novembre 2025, le Comité consultatif de bioéthique de Belgique publiait un avis favorable à l'extension de l'euthanasie aux cas de démence avancée, il était attendu qu'une telle prise de position relance les débats parlementaires sur ce sujet épineux. Sur le plateau de la VRT le 21 avril dernier, la ministre de la Justice Annelies Verlinden (CD&V) a en effet confirmé vouloir réviser en ce sens la loi sur l'euthanasie. L'intention figurait déjà dans l'accord de gouvernement fédéral pour l'actuelle législature.[...] Le parti flamand social-chrétien CD&V a par ailleurs organisé une journée d'étude le 27 avril dernier au Parlement flamand, consacrée à l'extension de l'euthanasie aux cas de démence avancée, dans le but de nourrir l'élaboration du projet de loi dont se charge à présent leur ministre. Le CD&V se veut rassurant dans la réforme qui sera proposée, mettant en avant deux balises : D'une

part, la planification anticipée des soins [...]. D'autre part, la déclaration anticipée d'euthanasie ne pourra suffire en tant que telle [...] Sources : De Standaard, La Libre (28/4/2026)

## **CANADA**

### **30 MAI - LE TEMPS**

#### **Au Canada, l'homme accusé d'avoir vendu des «kits de suicide» en ligne plaide coupable**

URL:<https://www.letemps.ch/monde/ameriques/au-canada-l-homme-accuse-d-avoir-vendu-des-kits-de-suicide-en-ligne-plaide-coupable>

(Extraits – article en libre accès) Kenneth Law, un ex-cuisinier de 60 ans, a plaidé coupable vendredi d'avoir aidé au suicide de 14 personnes au Canada. Il reconnaît également avoir expédié des colis à des centaines de personnes dans divers pays [...].

### **26 MAI – THE FREE PRESS**

#### **Ce que disent vraiment les personnes qui choisissent l'aide médicale à mourir**

URL:<https://open.spotify.com/episode/1SfAlQpTNcQf1VhUmYwgZ>

URL:<https://www.thefp.com/p/what-people-who-choose-assisted-death>

(Extraits – enregistrement en anglais d'1 h en libre accès) Rupa Subramanya a passé des années à interviewer des Canadiens avant qu'ils n'aient recours à l'aide médicale à mourir. [...] Elle discute avec Coleman de la question de savoir où se situe la limite, ce que certains des cas les plus étranges d'aide médicale à mourir révèlent sur le système et ce que l'expérience canadienne devrait enseigner au reste du monde.

### **26 MAI – BMJ Supportive & Palliative Care**

URL:[https://spcare.bmj.com/content/16/Suppl\\_3/A6.3](https://spcare.bmj.com/content/16/Suppl_3/A6.3)

URL:<https://www.sapporoconference.com/en/>

#### **Aide médicale à mourir (euthanasie, AMM, soins palliatifs : deux faces d'une même pièce ?) (10 July 2026–11 July 2026) / David Currow**

(Extraits – article en anglais en libre accès) S4-3 Assisted Dying (euthanasia, VAD, MAID) and Palliative Care: Two Sides of the Same Coin? - 5th Sapporo Conference for Palliative and Supportive Care Abstracts (10 July 2026–11 July 2026)

Les soins palliatifs visent à minimiser la souffrance et à optimiser l'autonomie fonctionnelle le plus longtemps possible, sans raccourcir ni prolonger la vie. Cliniquement, cela implique que les patients et leurs familles, informés, prennent des décisions partagées concernant l'arrêt ou la non-initiation de traitements. L'euthanasie (quelle que soit sa forme) vise à offrir une fin de vie sans douleur et définitive à un moment précis. [...] Quel est le lien entre les soins palliatifs et l'euthanasie ? On peut proposer des soins palliatifs sans euthanasie, mais l'euthanasie nécessite des investissements substantiels dans les soins palliatifs. Les deux approches concernent les personnes atteintes de maladies incurables ; toutes deux privilégient des objectifs centrés sur le patient ; toutes deux, chacune à sa manière, abordent la souffrance. [...] Ces deux approches coexistent déjà au sein des mêmes systèmes sociaux et de santé. [...] L'expression « deux pièces dans la même poche » semble plus juste.

### **25 MAI – BMJ Supportive & Palliative Care**

#### **Législation sur l'aide médicale à mourir : implications pour les minorités ethniques / Assisted dying legislation: implications for ethnic minority groups - Jamilla Akhter Hussain (UK)**

URL:<https://spcare.bmj.com/content/early/2026/05/25/spcare-2026-006367>

URL:<https://doi.org/10.1136/spcare-2026-006367>

(Extraits – article scientifique réservé aux abonnés) [...] *BMJ Supportive & Palliative Care*

*Published Online First: 25 May 2026.* Les débats autour de ces projets de loi ont mis en lumière une lacune importante dans la manière dont l'introduction de l'aide médicale à mourir est envisagée au regard des inégalités structurelles vécues par les communautés ethniques minoritaires. Par exemple, l'analyse d'impact sur l'égalité du projet de loi relatif à l'aide thérapeutique s'est concentrée sur les obstacles pratiques à l'accès à l'aide médicale à mourir<sup>3</sup>, sans aborder de manière significative la façon dont les inégalités existantes, notamment l'impact de la discrimination, peuvent influencer la compréhension, la confiance et la mise en œuvre concrète de cette politique. Alors que la législation devrait être de nouveau à l'étude□, cette omission est lourde de conséquences : les communautés qui font déjà état d'une moindre confiance dans les services de santé, en particulier suite à la pandémie de COVID-19, pourraient vivre l'aide médicale à mourir d'une manière non prévue par les cadres politiques actuels. Pour les cliniciens travaillant dans le domaine des soins palliatifs et de fin de vie, les questions de confiance ne sont pas abstraites ; elles déterminent comment et quand les personnes recherchent des soins.[...]

## **15 MAI – RADIO CANADA**

### **Choisir entre l'aide médicale à mourir et les derniers sacrements**

URL:<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2253865/aide-medicale-mourir-vevques-catholiques>

(Extraits – article en libre accès) Dix ans après la légalisation de l'aide médicale à mourir au pays, l'Église catholique au Canada n'a toujours pas pris de décision claire quand vient le temps d'offrir les derniers sacrements et les rites funéraires à leurs fidèles qui font ce choix en fin de vie. Des catholiques qui choisissent l'aide médicale à mourir doivent parfois renoncer aux derniers sacrements dans les hôpitaux ou à des messes funéraires catholiques dans leur communauté. Dans un récent reportage, [Radio-Canada a discuté avec une famille d'Acadieville au Nouveau-Brunswick](#), qui n'a pas eu droit à une messe funéraire avec communion parce que le défunt avait choisi l'aide médicale à mourir.

À la suite de ce reportage, nous avons contacté la Conférence des évêques du Canada, l'assemblée qui regroupe tous les évêques au pays, pour connaître sa position sur l'aide médicale à mourir. Dans une déclaration écrite, on nous répond qu'il n'y a pas de ligne directrice présentement au sujet des messes funéraires.[...]

## **10 MAI – MAiD Misinformation**

### **Site - Désinformation sur l'Aide médicale à mourir (AMM) au Canada / MAiD Misinformation**

URL:<https://maidmisinformation.ca>

URL:<https://www.maidincanada2016.ca/misinformation>

Article introductif - <https://maidincanada.substack.com/p/introducing-maidmisinformationca>

(Extrait – article en anglais en libre accès) L'AMM est l'un des sujets les plus discutés – et les plus mal compris – du système de santé canadien. Les patients, leurs familles, les professionnels de la santé et le public sont souvent confrontés à des affirmations incomplètes, trompeuses ou fausses.

Cette ressource (le site) offre des renseignements clairs et exacts sur l'AMM et un soutien pratique pour réagir à la désinformation. Que vous répondiez à des questions, prépariez une conversation ou cherchiez à comprendre quelque chose que vous avez vu ou entendu, elle peut vous aider à trouver des corrections fiables aux idées fausses courantes sur l'AMM.

Cinq points essentiels pour réagir à la désinformation

1. Sachez quand répondre et à qui vous vous adressez
2. Restez calme / Stay calm
3. Maîtrisez les faits, mais ne vous y fiez pas uniquement
4. Posez des questions qui révèlent la véritable préoccupation
5. Faites simple / Keep it simple

RUBRIQUES DU SITE (en anglais)

Reconnaître la désinformation sur l'aide médicale à mourir / Désinformation courante sur l'aide médicale à mourir / Désinformations récentes sur l'aide médicale à mourir / Répondre à la désinformation / Biais cognitifs et erreurs logiques / Vidéos utiles sur la désinformation/ Livres et articles sur la désinformation /

## **09 MAI – L'ESSENTIEL**

### **30 minutes avant de mourir, il fait ses adieux en vidéo**

URL:<https://www.lesessentiel.lu/fr/video/a-dans-une-autre-vie-30-minutes-avant-de-mourir-il-fait-ses-adioux-en-vidéo-103560162>

(Extrait – article en libre accès) (Vidéo d'1min) Maurice, connu sur Tiktok sous le pseudo @manoniziomaurizio, est décédé le 27 avril dernier. Atteint de scléroses en plaques, il avait fait le choix de recourir à l'euthanasie en Belgique. Trente minutes avant de mourir, il a posté une dernière vidéo sur son compte. <https://www.tiktok.com/@manoniziomaurizio>

## **08 MAI – JOURNAL DE QUEBEC**

### **«Maman sera morte forte, comme elle le voulait»: le vibrant hommage d'Eve-Marie Lortie à sa mère**

URL:<https://www.journaldequebec.com/2026/05/08/maman-sera-morte-forte-comme-elle-le-voulait--le-vibrant-hommage-deve-marie-lortie-a-sa-mere>

(Extrait – article en libre accès) *Cette semaine, je dédie ma chronique à nos mamans décédées et à ceux et celles qui vivent une fête des mères sans la leur.*

Pour honorer la vie de ma maman, j'ai choisi de vous parler de sa mort. À l'été 2024, alors que Maman venait d'avoir 83 ans, on lui a diagnostiqué un cancer de l'œsophage. [...] Le diagnostic est tombé. C'était grave et trop tard pour des traitements.[...]

*Un départ choisi, organisé, célébré* - [...] Quand maman a été confrontée à sa fin de vie, elle nous a parlé franchement. « Je ne peux plus manger, je bois à petites gorgées des bouillons et des laits protéinés que je déteste. Ça ne vaut pas la peine de prolonger cette situation. Je vais partir le 15 août. J'aimerais inviter des gens. Comme une fête. [...] Ma mère avait aussi une autre volonté : elle voulait faire don de son corps à la science. [...]

## **08 MAI – CNC/RADIO CANADA**

### **Le gouvernement va-t-il suspendre l'accès à l'aide médicale à mourir pour les personnes atteintes de maladie mentale ?**

URL:<https://www.youtube.com/watch?v=GYbSge5qiUs>

(Entretien de 16:50 en libre accès) Un comité interparlementaire spécial examine la possibilité d'élargir l'accès à l'aide médicale à mourir aux Canadiens atteints de maladie mentale. Le premier ministre Mark Carney affirme qu'il doit prendre connaissance du rapport final du comité avant de se prononcer. L'émission Pouvoir et Politique recueille les arguments de deux parlementaires membres de ce comité : le député conservateur Michael Cooper et le sénateur albertain Kristopher Wells.

## **07 MAI – QUB.CA**

### **Les soins de fin de vie et nos balises québécoises, Yvon Bureau**

URL:<https://www.qub.ca/article/les-soins-de-fin-de-vie-et-nos-balises-quebecoises-562401748>

(Extraits – article en libre accès) - En 2025, au Québec, 80 450 personnes ont terminé leur vie [...]. Soit 220 personnes par jour, soit environ 9,2 personnes à chaque heure. Et si chaque personne décédée touche de près une trentaine de proches, 6 600 personnes débiteront leur processus de deuil, à chaque jour. Et si chaque décès touche aussi de près une dizaine de soignants, s'ajoutent 2 200 autres personnes touchées par le deuil, à chaque jour. En résumé, à chaque jour, au Québec, environ 8 800 personnes sont touchées par les 220 personnes décédées.

En très grande majorité, toutes ces personnes auront vécu leurs derniers moments avec d'excellents soins de fin de vie. Par ailleurs, comment pouvons-nous dire que ces soins

furent suffisants et excellents ? Au Québec, sur quelles balises pouvons-nous affirmer cela ? Quelles sont les balises sur lesquelles reposent l'évaluation de la qualité des soins de fin de vie offerts et reçus ? Énonçons quelques balises qui nous paraissent très importantes - Les consentements et les refus des soins se doivent d'être ÉCLAIRÉS et LIBRES. Cela est énorme dans les processus du choix ou du refus des soins. Merci au Code civil du Québec, article 10, 1994. *Directives médicales anticipées [...] Loi [...] 35e Congrès annuel de l'Association québécoise des soins palliatifs [...]*

Mr Bureau - travailleur social avec 50 années de vie professionnelle dont 40 années d'implication dans l'univers des soins de fin de vie.

## **07 MAI – ATLANTICO (ALBERTA)**

### **Mortelle randonnée : au Canada, la « fin de vie assistée » victime de son succès ?**

URL : <https://atlantico.fr/article/rdv/mortelle-randonnee-au-canada-la-fin-de-vie-assistee-victime-de-son-succes>

(Extrait – article en libre accès) Quatrième province la plus peuplée du Canada, l'Alberta vient d'adopter [une série de restrictions](#) à la loi dite MAiD (« Medical Assistance in Dying ») autorisant la « fin de vie assistée » dans l'ensemble du pays depuis 2016.

S'il ne s'agit pas à proprement parler d'un coup d'arrêt, les dispositions les plus « libérales » de MAiD ayant conduit l'euthanasie à représenter plus de 5 % des décès (16 499 personnes en 2024, 76 000 depuis sa légalisation) sont en effet durcies, les troubles mentaux et les maladies ne risquant pas d'entraîner la mort d'un patient dans un délai de 12 mois sortant désormais de son champ d'application provincial. Pour autant, et en dépit de polémiques récurrentes [...], l'Alberta reste un cas particulier et aucune autre province n'envisage encore de lui emboîter le pas. Le Québec pousserait même plutôt dans la direction opposée en rendant le recours à MAiD possible pour les maladies neurodégénératives.

## **AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET**

### **> 10 MAI – MAiD IN CANADA**

#### **Des divergences intéressantes dans les données de l'enquête de l'Alberta / Interesting discrepancies in the Alberta survey dataset (MAiD In Canada)**

URL : <https://maidincanada.substack.com/p/interesting-discrepancies-in-the>

(Extrait – article en anglais en libre accès) Plus tôt aujourd'hui, nous avons laissé entendre que nous avons obtenu l'intégralité des données du sondage albertain sur l'aide médicale à mourir (AMM) de 2024 – plus de 900 pages de réponses et de commentaires – et que nous comptons publier notre analyse, ainsi que l'ensemble des données, lundi matin. Mais, il se peut que nous devions reporter la publication de l'ensemble des données. En examinant les commentaires, nous avons constaté un point intéressant qui mérite, selon nous, un examen plus approfondi avant toute publication.

Précisons que nous n'avons pas lu tous les commentaires. Il y en a plus de 20 000. Or, en sélectionnant aléatoirement des réponses pour l'analyse, nous avons relevé plusieurs commentaires de répondants affirmant qu'ils ne pouvaient soumettre de commentaire écrit qu'en choisissant une réponse favorable à la position du gouvernement albertain (la réponse « d'accord »). Par exemple, concernant l'affirmation : « *Les personnes souffrant de troubles mentaux comme seul problème de santé ne devraient pas pouvoir demander l'aide médicale à mourir* », Un répondant a écrit : « Il semble que cet outil de sondage n'autorise les commentaires que si l'on est d'accord ou tout à fait d'accord. Ce n'est pas une démarche très saine ni honnête [...] À une autre question, un répondant a commenté : « Je ne suis pas d'accord, mais vous ne me laissez pas répondre si je le dis. ». Voici quelques autres commentaires : « J'ai répondu « d'accord » uniquement pour l'approbation de l'aide médicale à mourir, afin de pouvoir écrire quelque chose dans cette case. »

« Votre sondage est profondément biaisé. Les auteurs devraient avoir honte ! Seules

certaines réponses permettent de s'expliquer. Cela compromet la fiabilité des résultats[...] Combien d'autres cas similaires existent ? Combien n'ont pas jugé utile de mentionner l'impossibilité de saisir un commentaire écrit ? Combien ignoraient même que cette option était disponible ? Il est important de noter que certains répondants semblent avoir modifié leur réponse pour pouvoir ajouter des commentaires. Si cela s'avère exact, cela affecterait non seulement les commentaires écrits, mais pourrait également remettre en question la fiabilité des résultats numériques du sondage.

[...] [A]près avoir pris connaissance de ces commentaires, nous avons décidé d'examiner la question de plus près. Nous avons sélectionné deux questions pour lesquelles les réponses au sondage divergeaient le plus de la politique finalement adoptée par le gouvernement de l'Alberta. **[Le reste de l'article correspond à l'analyse de ces commentaires et aux biais identifiés].** [...]

Si le Parti conservateur uni (PCU) se base sur les commentaires du sondage tout en ignorant les résultats réels, on comprend mieux comment il a justifié l'adoption du projet de loi 18. Les commentaires donnent l'impression générale que les Albertains souhaitent davantage de garanties, un accès plus restreint et une surveillance externe accrue de l'aide médicale à mourir (AMM). Or, les résultats du sondage racontent une tout autre histoire [...] Prochaines étapes - Nous soumettons actuellement une nouvelle demande d'accès à l'information à l'Alberta afin d'obtenir des renseignements techniques supplémentaires sur la conception du sondage et la logique de réponse [...].

## 06 MAI – NOOVO

### Les libéraux de Carney demeurent indécis sur l'extension de l'aide médicale à mourir, Sarah Ritchie

URL: <https://www.noovo.info/nouvelles/politique/article/les-liberaux-de-carney-demeurent-indecis-sur-l'extension-de-laide-medicale-a-mourir/>

(Extraits – article en libre accès) Le premier ministre Mark Carney a indiqué qu'il ne se prononcerait pas pour l'instant sur la question de savoir si les personnes souffrant uniquement d'une maladie mentale devraient pouvoir bénéficier de l'aide médicale à mourir. «Je préfère prendre des positions éclairées et j'attendrai le rapport», a-t-il affirmé avant une réunion du caucus libéral sur la colline du Parlement. Un comité parlementaire composée de sénateurs et de députés examine actuellement si le pays est prêt à étendre l'aide médicale à mourir lorsque le seul problème médical sous-jacent d'une personne est une maladie mentale. Cette extension devrait entrer en vigueur en mars 2027, après avoir été reportée à plusieurs reprises par le précédent gouvernement libéral.[...]

## 06 MAI – L'ACTUALITE

### Aide médicale à mourir : le dernier choix

URL: <https://lactualite.com/societe/aide-medicales-a-mourir-le-dernier-choix/>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Dans une heure à peine, en ce matin de janvier inondé de soleil, Jacques Gosselin va recevoir l'aide médicale à mourir au bloc opératoire de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, à Montréal. Tout de suite après son décès, une équipe médicale prélèvera certains de ses organes. Un don qui plonge l'homme de 70 ans dans « l'allégresse », dit-il en attendant d'être transféré sur une civière, entouré d'une poignée de proches parents, de sa médecin de famille et de moi-même. « Ça donne un sens à ma mort. C'est comme si mon être allait se multiplier. » [...] la progression de sa sclérose en plaques l'a incité à formuler une demande pour écourter ses jours, lui qui aurait pu vivre encore plusieurs printemps. « Suis-je lâche ou courageux de m'en aller maintenant ? » [...]

En 2021, la Loi concernant les soins de fin de vie [...] a laissé tomber le critère de fin de vie, moyennant dans ce cas une période de trois mois de réflexion à partir de la première évaluation. [...] Il faudra retourner encore plusieurs pierres pour saisir pleinement la portée de cette révolution majeure dans la manière de mourir, à laquelle adhèrent presque 9 personnes sur 10 au Québec, selon un sondage réalisé en 2024 par

l'organisation caritative *Mourir dans la dignité Canada*.

Une enquête titanesque commandée par le gouvernement du Québec [...] Les conclusions de cette [enquête du CIRAMM](#) sont « attendues avec impatience », tant au Québec qu'à l'étranger [...] Le rapport final, dont la parution est prévue en 2027 [...] « Nos résultats visent entre autres à guider les autorités dans leurs décisions, par rapport à l'amélioration des pratiques entourant l'AMM, par exemple, et aussi à mieux informer la population de l'ensemble des options de fin de vie. » [...]

## **23 AVRIL – PSYCNET.APA**

**De la prévention du suicide à l'aide médicale à mourir : la croissance troublante du programme canadien d'aide médicale à mourir** / *From suicide prevention to suicide provision: The troubling growth of Canada's medical assistance in dying program.*

URL: <https://psycnet.apa.org/buy/2027-58493-001>

(Extraits – Article scientifique en anglais réservé aux abonnés) *Marie Campione et Thomas Joiner. Journal of Psychopathology and Clinical Science* Cet article analyse les tendances du programme canadien d'aide médicale à mourir (AMM). [...] L'importance exceptionnelle de l'AMM au Canada reflète plutôt la convergence de plusieurs facteurs clés abordés dans l'article.[...].

## **20 AVRIL - JMIR**

**Comprendre les facteurs expliquant le recours croissant à l'aide médicale à mourir (AMM) au Québec - Protocole d'une étude interdisciplinaire à méthodes mixtes et multiméthodes** / *Understanding the Factors Explaining the Growing Use of Medical Assistance in Dying in Québec:*

(Extraits - Etude scientifique en libre accès) JMIR, Vol 15 (2026) (25 auteurs canadiens) (exposé de la méthode et du protocole de l'étude) [...] Malgré le recours croissant à l'AMM, les recherches sur les facteurs à l'origine de cette augmentation demeurent limitées et fragmentées. Les études existantes offrent des explications partielles et parfois contradictoires, intégrant peu les dimensions juridiques, institutionnelles, sociétales et individuelles. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour mieux comprendre les déterminants des demandes et des pratiques d'AMM, particulièrement dans les contextes canadien et québécois.

Cette recherche vise à comprendre les facteurs influençant l'évolution des demandes et des prestations d'AMM au Québec en examinant les lois, les pratiques, les perspectives sociétales, l'organisation des soins et des services, ainsi que les caractéristiques individuelles des personnes qui demandent l'AMM, et leurs interrelations. Nous présentons ici le protocole élaboré par le Consortium interdisciplinaire de recherche sur l'aide médicale à mourir, un consortium de recherche interdisciplinaire, incluant un comité consultatif international, mis en place pour cette recherche. [...]

## **COLOMBIE**

### **04 MAI – GAUDIUM PRESS**

**La Colombie étend sa politique d'euthanasie aux mineurs et aux patients non en phase terminale, provoquant une vive réaction politique** - / *Colombia Expands Euthanasia Policy to Minors and Non-Terminal Patients, Sparking Political Backlash*

URL: <https://www.gaudiumpress.ca/colombia-expands-euthanasia-policy-to-minors-and-non-terminal-patients-sparking-political-backlash/>

(Extrait – article en libre accès) [...] La modification de la politique, énoncée dans la résolution 0813-2026 du 28 avril 2026, élargit les critères d'admissibilité à l'euthanasie pour inclure les patients atteints d'une « maladie grave et incurable », y compris ceux dont l'état est lié à une maladie ou un trouble mental. Elle autorise également les personnes

ayant subi une « lésion corporelle » entraînant la perte d'un ou plusieurs organes suite à des causes externes à demander l'euthanasie. Bien que la Colombie ne dispose pas de loi formelle encadrant l'euthanasie, cette pratique est régie par des mesures administratives fondées sur les arrêts de la Cour constitutionnelle qui l'ont dépénalisée en 1997. Les gouvernements successifs se sont appuyés sur ces arrêts pour élaborer leur politique. L'un des aspects particulièrement controversés de la nouvelle résolution est son extension aux mineurs. [...] Malgré les vives réactions, la résolution du ministère marque une avancée significative dans l'accès à l'euthanasie en Colombie, intensifiant les débats éthiques, juridiques et politiques à travers le pays.

## **AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET**

### **07 MAI – GENETHIQUE**

#### **Le gouvernement approuve l'euthanasie des mineurs**

URL: <https://genethique.org/colombie-le-gouvernement-approuve-leuthanasie-des-mineurs/>

(Extrait – article en libre accès) Une nouvelle mesure réglementaire prise par le ministère colombien de la Santé le 28 avril a élargi le champ d'application de l'euthanasie au-delà des maladies en phase terminale pour y inclure les pathologies non terminales, les troubles psychiatriques et les mineurs. [...]

## **EQUATEUR**

### **20 MAI – GENETHIQUE**

#### **La Cour constitutionnelle de l'Equateur a rendu une décision le 26 février 2026 dans laquelle elle réitère sa demande au Congrès de voter une loi sur l'euthanasie.**

URL: [https://genethique.org/equateur-la-cour-constitutionnelle-presse-lassemblee-de-voter-en-faveur-de-leuthanasie/?utm\\_source=sendinblue&utm\\_campaign=Alerte\\_genethiqueorg%20-fin%20de%20vie](https://genethique.org/equateur-la-cour-constitutionnelle-presse-lassemblee-de-voter-en-faveur-de-leuthanasie/?utm_source=sendinblue&utm_campaign=Alerte_genethiqueorg%20-fin%20de%20vie)

(Extraits – article en libre accès) Début 2024, Paola Roldan, une femme atteinte de la maladie de Charcot, demandait à la Cour de statuer que l'article 144 du code pénal équatorien, punissant de 10 à 13 ans de prison l'homicide simple, ne s'appliquait pas en matière d'euthanasie. La Cour lui a donné raison et s'est prononcée en faveur de la légalisation de l'euthanasie. L'Assemblée nationale n'a pas encore entamé son examen du texte. La Cour constitutionnelle a déclaré qu'elle devra, « dans un délai maximal de trois mois, remettre à la Cour constitutionnelle un calendrier pour l'examen et l'adoption du projet de loi ». Depuis la décision de la Cour, et alors que la loi n'a pas été votée, deux personnes ont été euthanasiées en Equateur [...].

## **PAYS-BAS**

### **09 MAI – NVVE**

#### **La journaliste et militante Karin Spaink est décédée / Journalist en activist Karin Spaink overleden**

URL: <https://www.nvve.nl/actueel/nieuws/journalist-en-activist-karin-spaink-overleden/>

(Extraits – article en libre accès) Karin Spaink est décédée ce 8 mai, à l'âge de 68 ans. Elle l'a annoncé elle-même sur son site web [spaink.net](http://spaink.net): « Si tout s'est déroulé comme prévu, je suis décédée ce matin – une mort que j'ai choisie, que j'ai discutée et préparée pendant des mois. » [...] En 2001, Karin Spaink publia l'ouvrage *\*Death in a Strip: On Death, Euthanasia and Suicide\**. [...] Karin Spaink était une fervente défenseuse de la voie autonome, selon laquelle la personne concernée décide seule de sa fin de vie. Elle a également joué un rôle critique dans le débat sur le droit à mourir dans la dignité. Par exemple, elle a analysé en détail les arguments du psychiatre Boudewijn Chabot présentés dans son livre *\*Zelf beslist\** concernant l'aide apportée à sa patiente Netty Boomsma pour se suicider – une aide pour laquelle Chabot a été poursuivi à l'époque.

Selon elle, Chabot aurait dû lui laisser une totale autonomie. [...].

## **SUISSE**

### **24 MAI – COURRIER INTERNATIONAL**

#### **Pegasos, l'association qui aide les ressortissants étrangers à mourir en Suisse**

URL: [https://www.courrierinternational.com/article/societe-pegasos-l-association-qui-aide-les-ressortissants-etrangers-a-mourir-en-suisse\\_244230](https://www.courrierinternational.com/article/societe-pegasos-l-association-qui-aide-les-ressortissants-etrangers-a-mourir-en-suisse_244230)

(Extraits – article réservé aux abonnés) En Suisse, le suicide assisté fait l'objet de directives médico-éthiques, mais il n'est pas strictement encadré sur le plan juridique. La mort de plusieurs ressortissants étrangers venus mettre fin à leurs jours dans la Confédération helvétique met au jour les zones d'ombre d'un tel système, affirme le quotidien genevois "Le Temps". [...]

### **09 MAI – LE TEMPS**

#### **«La perspective d'un suicide assisté peut rendre fou»: Bettina Ferdman témoigne des tourments vécus par les proches des personnes qui «font» Exit**

URL: <https://www.letemps.ch/societe/la-perspective-d-un-suicide-assiste-peut-rendre-fou-bettina-ferdman-temoigne-des-tourments-vecus-par-les-proches-des-personnes-qui-font-exit>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Le moins que l'on puisse dire, c'est que Bettina Ferdman a un rapport douloureux à Exit. En 2007, elle est en colère de ne pas avoir été associée au suicide assisté de son père qui, atteint d'une grave maladie cardiaque, a organisé sa fin de vie dans le plus grand secret. En 2024, elle est tout autant fâchée contre sa mère qui, souffrant de la maladie de Charcot, a annoncé sa mort programmée avec insistance, puis a renoncé au moment de l'échéance. «Le droit à disposer de sa vie ne peut aller sans devoirs, ni précautions à l'égard de l'entourage», revendique cette consultante genevoise dans *Le Dernier Choix*, [puissant et dérangeant témoignage](#) qui vient de paraître aux Editions de l'Observatoire.[...]

### **04 MAI – RTS**

#### **Vous saurez le jour et l'heure : le suicide assisté**

URL: <https://www.rts.ch/archives/grands-formats/2026/article/vous-saurez-le-jour-et-l-heure-le-suicide-assiste-29214802.html>

(Extraits – article en en libre accès) Vivre en situation de dépendance, être gravement atteint dans sa santé sans pouvoir abréger des souffrances jugées insupportables : tôt ou tard la question de la fin de vie, et de sa qualité, se pose. Les progrès constants de la médecine, capable de prolonger l'existence, et le risque d'acharnement thérapeutique suscitent un débat éthique. Les réponses envisagées, euthanasie, assistance au suicide ou soins palliatifs, divisent les sociétés occidentales. La Suisse a choisi d'autoriser l'aide à mourir à travers la légalisation du suicide assisté. (*Historique à partir d'archives audiovisuelles de la télévision suisse*).

## **ROYAUME-UNI**

### **26 MAI - RESEARCH-LIVE**

#### **Une question de vie ou de mort : La recherche dans le débat sur l'aide médicale à mourir/ A matter of life and death: Research in the assisted dying debate**

URL: <https://www.research-live.com/article/opinion/a-matter-of-life-and-death-research-in-the-assisted-dying-debate/id/5149607>

(Extraits – article en en libre accès) [...] Le 24 avril, le projet de loi sur l'aide médicale à mourir a été rejeté par la Chambre des Lords. Non pas par manque de soutien populaire, ni par un vote négatif, mais par une manœuvre dilatoire orchestrée par un petit nombre de

pairs, malgré son adoption par la Chambre des communes l'année précédente. Si les études et les sondages ont été cités tout au long du débat, l'opinion publique a souvent été déformée, notamment par les Lords opposés à la réforme. Des années de sondages convergent vers le même constat : un soutien public constant à l'aide médicale à mourir pour les adultes en phase terminale.

Lors de la séance de clôture, la baronne Mattinson, ancienne directrice de la stratégie au 10 Downing Street et actuelle présidente de la Market Research Society, a souligné la constance de cette tendance dans son discours, s'appuyant sur l'enquête britannique sur les attitudes sociales de mars, ainsi que sur un ensemble de données plus vaste.

Elle a souligné que non seulement le soutien général l'emporte largement sur l'opposition, mais que les recherches montrent que le soutien aux projets de loi sur l'aide médicale à mourir se renforce à mesure que les gens comprennent mieux le sujet, et non l'inverse.

MRS décrit la recherche comme le « facteur caché, mais déterminant, entre succès et échec des décisions sociales et politiques éclairées ». [...]

Plusieurs sondages ont mis en évidence un déclin du soutien, une vive inquiétude du public, voire une certaine ambivalence à l'égard du projet de loi, et les questions qu'il soulève méritent un examen plus approfondi. Demander aux répondants de lire de longs textes sur la procédure parlementaire avant de donner leur avis, ou les influencer par un langage orienté et tendancieux, faussera les résultats. Les nombreuses questions à choix multiple et les séries de questions interminables réduisent l'engagement des répondants, ce qui nuit directement à la qualité des données. [...] Comme l'a écrit Peter Kellner, expert reconnu du secteur, « il est totalement erroné de tester des facteurs ne représentant qu'un seul camp et de présenter les résultats comme un portrait définitif de l'opinion publique ».

Il est relativement rare que la recherche participe aussi directement et de manière aussi constante à l'élaboration des lois. [...] Le projet de loi sur l'aide médicale à mourir a fait exception : les données des sondages ont été intégrées tout au long du processus parlementaire, citées lors des débats et des interventions, et utilisées pour étayer les arguments des deux camps dans les médias. [...] En tant que chercheurs, le niveau d'exigence que nous appliquons lorsque les enjeux sont aussi importants est crucial, non seulement pour la crédibilité de notre secteur, mais aussi pour les personnes que ce projet de loi vise à aider.

## **23 MAI – THE LANCET**

**L'abandon du projet de loi sur l'aide médicale à mourir est une opportunité. /**  
*The death of the assisted dying bill is an opportunity*

URL: [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(26\)00932-3/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(26)00932-3/fulltext)

(Extraits – article en libre accès) *Libby Sallnowa, Richard Smith* - [...] Au-delà des accusations de garanties insuffisantes, d'obstruction parlementaire et de procédures antidémocratiques, ce processus met en lumière l'occasion manquée d'un débat important sur notre rapport à la mort. La mort et le deuil sont des sujets qui concernent chacun d'entre nous, que nous le voulions ou non. Les débats qui ont eu lieu concernant ce projet de loi étaient trop restreints, empêchant une réflexion plus large sur cette question urgente. [...] Les débats autour du projet de loi sur l'aide médicale à mourir au Royaume-Uni n'ont fait que renforcer et ancrer cette position. Ni l'élargissement des soins palliatifs ni une législation sur l'aide médicale à mourir ne répareront notre rapport perturbé à la mort. Ce qu'il nous faut, c'est un débat public approfondi et soutenu [...].

## **11 MAI – THE CONVERSATION**

**Le projet de loi sur l'aide médicale à mourir peut-il être réintroduit ? C'est possible, mais ses partisans font face à quatre obstacles. /**  
*Can the assisted dying bill be brought back? It's possible – but supporters face four challenges*

URL: <https://theconversation.com/can-the-assisted-dying-bill-be-brought-back-its-possible-but->

[supporters-face-four-challenges-282321](#)

(Extraits – article en en libre accès) [...] Les députés favorables à cette réforme ont demandé que le projet de loi soit réexaminé lors de la prochaine session parlementaire, qui débute le 13 mai. Près de 200 pairs de la Chambre des Lords se seraient joints à leur demande.

Leur stratégie consiste à faire adopter à nouveau le projet de loi par les députés, sous une forme identique. Si tel est le cas, il pourrait être promulgué même si la Chambre des Lords ne l'adopte pas. Ceci est possible grâce aux pouvoirs spéciaux conférés par les Parliament Acts, qui permettent de passer outre la décision de la Chambre des Lords. Mais la tâche ne sera pas aisée : pour réussir, les partisans devront surmonter quatre obstacles majeurs. *Défi n° 1 : Gagner à la loterie Le premier défi consiste à obtenir un rang élevé lors du tirage au sort des propositions de loi d'initiative parlementaire. Deuxième défi : Maintenir le soutien des députés - Défi n° 3 : Éviter de nouveaux amendements - Défi n° 4 : Intégrer les amendements souhaités [...].* Cependant, même si les députés peuvent passer outre la décision des Lords, cela ne signifie pas qu'ils le feront nécessairement : un compromis semble plus probable.[...]

### **AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET**

#### **> 11 MAI – ROZENBERG SUBSTACK**

**L'aide à mourir relancée ? Pas si simple sans le soutien de l'État / *Assisted dying revived, Joshua Rozenberg***

URL: <https://rozenberg.substack.com/p/assisted-dying-revived-a90>

(Extraits – article en en libre accès) Quelles sont les chances pour les partisans de l'aide médicale à mourir de relancer le projet de loi relatif aux adultes en phase terminale (fin de vie) lors de la nouvelle session parlementaire qui débute cette semaine ? [...] La Hansard Society, un groupe de recherche politique indépendant qui promeut la connaissance et la compréhension de la démocratie parlementaire, explique les difficultés dans une nouvelle note d'information faisant autorité.

#### **>21 MAI – THE GUARDIAN**

**Le projet de loi sur l'aide médicale à mourir pourrait être réexaminé après le vote sur les propositions de loi d'initiative parlementaire / *Assisted dying bill could return after ballot for private member's bills***

URL: <https://www.theguardian.com/society/2026/may/21/assisted-dying-bill-return-ballot-private-members-bills>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] La version du projet de loi proposée par Leadbeater, qui doit être reprise à l'identique par un autre député pour que la loi parlementaire s'applique, permettrait aux adultes en phase terminale en Angleterre et au Pays de Galles, dont l'espérance de vie est inférieure à six mois, de demander une aide médicale à mourir, sous réserve de l'approbation de professionnels de la santé et de juristes. [...]

#### **07 MAI – BBC**

**Des médecins réclament un référendum sur le projet de loi relatif à l'aide médicale à mourir sur l'île de Man. / *Doctors call for referendum on Isle of Man assisted dying bill***

URL: <https://www.bbc.com/news/articles/c707ee8wxleo>

(Extraits – article en en libre accès) Cette consultation faisait suite à une consultation publique menée l'année précédente, qui avait révélé des opinions très partagées : 49,61 % des 3 326 participants étaient opposés au principe de l'aide médicale à mourir, tandis que 49,01 % y étaient favorables. La proposition de loi d'initiative parlementaire, déposée par Alex Allinson, membre de la *Chambre des clés*, a franchi toutes les étapes de son processus législatif en mars dernier avant d'être soumise à la sanction royale. Cependant, le ministère de la Justice a demandé que des garanties relatives au contrôle indépendant, à la coercition et à la capacité de discernement soient directement intégrées

au projet de loi, plutôt que promises dans une législation secondaire, avant que celui-ci puisse être recommandé. L'association a déclaré que les amendements qui devraient être présentés en juin « ne rendent pas le projet de loi sûr, applicable ou juridiquement solide ». Les membres du Tynwald ne devraient envisager une législation détaillée sur la question « que si un mandat public clair est établi par référendum », a-t-elle ajouté. Si le peuple mannois apportait son soutien, le projet de loi devrait être présenté comme un projet de loi gouvernemental, ce qui garantirait « une supervision ministérielle complète, une coordination interministérielle et le niveau de contrôle approprié à un changement aussi profond de politique publique », a-t-il ajouté.

#### **AUTRES ARTICLES SUR CE MEME SUJET**

##### **07 MAI - BBC**

**Le public salue l'appel à un référendum sur l'aide médicale à mourir sur l'île de Man** / *Public welcomes call for assisted dying referendum on Isle of Man*

URL: <https://www.bbc.com/news/articles/cr5p27vvr83o> (article en libre accès)

##### **04 MAI – THE GUARDIAN**

**Le Parlement doit tenir compte de l'opinion publique sur l'aide médicale à mourir** / *Parliament must heed public opinion on assisted dying*

URL: <https://www.theguardian.com/society/2026/may/04/parliament-must-heed-public-opinion-on-assisted-dying>

(Extrait – article en anglais en libre accès) [...] Le Nuffield Council on Bioethics est un centre de recherche et d'analyse politique indépendant qui vise à placer l'éthique au cœur des décisions en matière de biosciences et de santé, pour le bénéfice de tous. Nous partageons l'avis que l'opinion publique doit être au centre du débat sur l'aide médicale à mourir (Éditorial, 29 avril). C'est pourquoi nous avons mis en place, en 2024, le premier jury citoyen anglais sur l'aide médicale à mourir. Ce jury a permis de recueillir des données riches et indépendantes sur l'opinion publique anglaise concernant l'aide médicale à mourir, ainsi que sur les considérations éthiques, sociales et pratiques qui sous-tendent ces opinions.[...] Nous soutenons pleinement l'idée d'une assemblée citoyenne sur notre rapport à la mort, mais nous souhaiterions l'élargir au-delà de la seule question de l'aide médicale à mourir. [...]

#### **URUGUAY**

##### **23 MAI - OUEST-FRANCE**

**Un an après l'adoption d'une loi sur la mort assistée, une malade du cancer est morte par euthanasie ce vendredi en Uruguay. Il s'agit d'une première dans le pays.**

URL: <https://www.ouest-france.fr/societe/fin-de-vie/leuthanasie-pratiquée-pour-la-première-fois-en-uruguay-931a49e4-563a-11f1-b3d6-3bcc124ee9cc>

(Extraits – article en en libre accès) [...] Après des années de va-et-vient parlementaire et malgré la résistance de l'Église catholique, l'Uruguay est devenu en octobre 2025 le premier pays d'Amérique latine à adopter une loi permettant l'euthanasie sous certaines conditions. Ce texte est entré en vigueur en avril dernier. Dans deux autres pays du sous-continent, la Colombie et l'Équateur, l'aide à mourir a été dépénalisée respectivement en 1997 et 2024 par des décisions de justice ayant fait jurisprudence.[...] Dans une région marquée par l'influence de l'Église, l'Uruguay est laïc et souvent précurseur en matière de droits. Le pays a par exemple légalisé le mariage homosexuel, l'avortement et le cannabis.

#### **AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET**

##### **> 24 MAI - RTBF**

**L'euthanasie pratiquée pour la première fois en Uruguay, un pays précurseur en matière de droits - RTBF Actus**

URL: <https://www.rtf.be/article/l-euthanasie-pratiquée-pour-la-première-fois-en-uruguay-un-pays-précurseur-en-matière-de-droits-11728691>

(Extraits – article en libre accès) Cette loi n'est qu'un exemple parmi d'autres d'une série de position qui fait de l'Uruguay un pays précurseur. [...] Différents facteurs expliquent ce positionnement de l'Uruguay. A commencer par la séparation de l'État et de l'Église. "Il y a eu une influence française de la laïcité [...] Et tout cela a donc des conséquences sur le débat public. "Avec la laïcité, il y a un détachement de la population uruguayenne à certaines institutions comme les institutions religieuses. Ce sont elles qui, dans d'autres pays, ont tendance à bloquer les réformes de reconnaissance de droit [...]

#### > 26 MAI – GENETHIQUE

##### **Uruguay : un premier décès par euthanasie**

URL: <https://genethique.org/uruguay-un-premier-deces-par-euthanasie/>

(Extraits – article en libre accès) [...] Selon le protocole en vigueur, le patient doit formuler la demande auprès d'un médecin qui dispose ensuite d'un délai de trois jours pour statuer. Un deuxième avis médical est nécessaire « pour que la procédure puisse se poursuivre ». Si les deux médecins ne sont pas d'accord, il revient à une commission médicale de trancher. Un autre patient, atteint quant à lui, de sclérose en plaques, a déjà formulé une demande. Son dossier est en cours d'évaluation.

#### > 23 MAI – LE FIGARO

##### **L'euthanasie pratiquée pour la première fois en Uruguay**

URL: <https://www.lefigaro.fr/international/l-euthanasie-pratiquée-pour-la-première-fois-en-uruguay-20260523> (article en accès libre)

#### > 23 MAI – L'ESSENTIEL.LU

##### **Euthanasie en Uruguay: une femme de 69 ans meurt pour la première fois sous cette loi**

URL: <https://www.lesentiel.lu/fr/story/medecine-l-euthanasie-pratiquée-pour-la-première-fois-en-uruguay-103569450> (article en accès libre)

## **USA**

#### **28 MAI - BRIDGEMI (US)**

##### **Les législateurs du Michigan relancent la lutte contre le suicide assisté / Michigan lawmakers revive push to legalize physician-assisted suicide - Eli Newman**

URL: <https://bridgemi.com/michigan-health-watch/michigan-lawmakers-revive-push-to-legalize-physician-assisted-suicide/>

(Extraits – article en libre accès) Les démocrates de la Chambre des représentants du Michigan ont présenté un ensemble de mesures législatives, baptisées « Loi sur le droit de mourir dans la dignité », qui permettraient aux patients en phase terminale de demander des médicaments pour mettre fin à leurs jours.

Ces projets de loi ont peu de chances d'être adoptés par les dirigeants républicains, qui ont exprimé leur scepticisme quant à cette pratique. Les partisans affirment que des garanties permettent aux patients de garder le contrôle sur leur fin de vie. Les détracteurs s'inquiètent d'une augmentation du recours aux doses létales de médicaments. [...]

Des lois similaires concernent plus de 100 millions d'Américains dans 14 États. [...]

Les sondages indiquent une évolution des mentalités aux États-Unis concernant l'aide médicale à mourir, avec un soutien transpartisan. Selon une récente enquête du Pew Research Center, environ six Américains sur dix considèrent l'aide médicale à mourir comme moralement acceptable ou ne soulevant pas de question d'ordre moral.[...]

#### **AUTRES ARTICLES SUR CE MEME SUJET**

#### > 11 MAI – BREITBART

**Les démocrates présentent un projet de loi sur l'aide au suicide à la Chambre du**

**Michigan / Democrats Introduce Assisted Suicide Bill in Michigan House.**

URL: <https://www.breitbart.com/politics/2026/05/11/democrats-introduce-assisted-suicide-bill-in-michigan-house/>

(Article en anglais en accès libre) Le projet de loi a été renvoyé à la Commission des opérations gouvernementales. [...]

## **23 AVRIL – THE COLUMBUS DISPATCH**

**Projet de loi déposé dans l'Ohio pour autoriser l'aide médicale à mourir / Bill introduced to allow physician-assisted death in Ohio**

URL: <https://eu.dispatch.com/story/news/politics/2026/04/23/ohio-bill-would-legalize-medical-aid-in-dying-for-terminal-patients/89738382007/>

(Extraits – article en en libre accès) Des législateurs de l'Ohio présentent un projet de loi visant à légaliser l'aide médicale à mourir pour les patients atteints d'une maladie en phase terminale et dont l'espérance de vie est inférieure à six mois. [...]

Le projet de loi, présenté le 23 avril, légaliserait l'aide médicale à mourir pour les patients atteints d'une maladie en phase terminale et dont l'espérance de vie est inférieure à six mois. [...] Les patients, qui doivent résider dans l'Ohio, devront formuler deux demandes orales à au moins cinq jours d'intervalle, ainsi qu'une demande écrite signée par deux témoins, dont l'un ne peut être ni un proche parent ni un héritier. [...]

## **AUTRES ARTICLES SUR CE MEME SUJET**

### **27 AVRIL – OHIO CAPITAL JOURNAL**

**Des législateurs de l'Ohio présentent un projet de loi visant à autoriser l'aide médicale à mourir / Ohio lawmakers introduce bill to allow for medically assisted death**

URL: <https://ohiocapitaljournal.com/2026/04/27/ohio-lawmakers-introduce-bill-to-allow-for-medically-assisted-death/>

(Extraits – article en en libre accès) [...] L'Ohio deviendrait le 14e État à légaliser cette méthode de décès et s'est largement inspiré de la loi de l'Oregon.[...]

Le projet de loi aura fort à faire pour être adopté par une assemblée législative contrôlée par les Républicains, mais ses partisans estiment qu'il mérite d'être débattu.[...]

Cette revue de presse vous a intéressé(e) ? Faites-la connaître autour de vous et suscitez des adhésions au Choix. Les ressources de notre association ne dépendent que des cotisations de ses membres et des dons. Nous avons besoin de votre aide pour les développer !

**ADHÉRER OU FAIRE UN DON À L'ASSOCIATION**